

GLOBAL X

par Mirae Asset

—

FNB GLOBAL X ACTIF OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS

(AUPARAVANT, FNB HORIZONS ACTIF OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS)

(HAB : TSX)

RAPPORT INTERMÉDIAIRE | 30 JUIN 2025

CETTE PAGE A INTENTIONNELLEMENT ÉTÉ LAISSÉE EN BLANC

Table des matières

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Analyse du rendement du Fonds par la direction	5
Faits saillants de nature financière	10
Rendement passé	13
Sommaire du portefeuille de placements	14

RESPONSABILITÉ DU GESTIONNAIRE À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	16
--	----

ÉTATS FINANCIERS

États de la situation financière	17
États du résultat global	18
États de l'évolution de la situation financière	19
États des flux de trésorerie	20
Tableau des placements	21
Notes afférentes aux états financiers	32

Message du chef de la direction

Alors que nous en sommes à mi-chemin en 2025, je suis fier de souligner la croissance soutenue que nous avons réalisée en tant que société et pour nos clients, grâce aux solutions de placement novatrices que nous gérons pour les Canadiens.

En mai, nous avons célébré le premier anniversaire du changement de notre marque, passant de Horizons ETFs à Global X Investments Canada Inc. (« **Global X** »).

Notre décision de repositionner la marque auprès d'investisseurs comme vous était motivée par le désir d'offrir aux Canadiens le meilleur des deux mondes : la force, la portée étendue et le réseau mondial d'experts qui sont associés à la marque Global X reconnue à l'échelle internationale, ainsi que l'expertise et le soutien locaux continus que nous offrons pour évoluer dans le monde canadien des investissements.

En intégrant la plateforme Global X, nous faisons partie d'une organisation plus importante, comptant environ 200 milliards de dollars d'actifs de FNB sous gestion dans le monde, soutenus par notre société mère, Mirae Asset, qui a plus de 800 milliards de dollars d'actifs dans 19 pays et marchés mondiaux autour du globe.

Dans l'ensemble, nous nous engageons à aider les Canadiens à comprendre les nouvelles tendances qui façonnent les marchés et à les mettre à profit, tout en offrant des solutions de placement et des expériences client exceptionnelles.

Je suis fier de souligner d'autres progrès réalisés par Global X depuis le début de l'année, au sein de notre entreprise et pour nos investisseurs.

En juin, Global X a été reconnu en tant que fournisseur de FNB de l'année lors des Wealth Professional Awards 2025. Il s'agit de la deuxième année consécutive que nous sommes récipiendaire de cette reconnaissance. Ce prix récompense le cabinet de gestion d'actifs exceptionnel qui se spécialise dans les fonds négociés en bourse (« FNB ») et qui offre constamment des services-conseils de qualité supérieure tout en repoussant les limites de l'innovation et des meilleures pratiques sectorielles pour les 12 derniers mois. Cette reconnaissance témoigne de notre engagement à offrir des solutions de placement de grande qualité et souligne la position de Global X en tant que chef de file du secteur canadien des FNB.

Depuis le début de l'année, nous avons lancé 16 FNB qui ont offert aux Canadiens de nouvelles façons novatrices d'obtenir une exposition à certaines des catégories d'actifs, des stratégies et des marchandises les plus en demande sur les marchés d'aujourd'hui.

En février, nous avons lancé le FNB Global X Indice d'infrastructures d'intelligence artificielle (« **MTRX** ») afin d'offrir aux Canadiens un moyen fondamental d'accéder aux infrastructures plus larges et aux fournisseurs de services qui devraient bénéficier de l'expansion exponentielle de l'IA. MTRX offre une exposition de base aux fournisseurs de marchandises et d'énergie, ainsi qu'aux exploitants de centres de données, qui sont essentiels pour soutenir la demande croissante pour les applications d'IA.

En avril, nous avons lancé 11 autres FNB de plusieurs gammes de produits, y compris des FNB à indice thématique, des FNB à options d'achat couvertes, ainsi que notre gamme de FNB à options d'achat couvertes à rendement amélioré. La dynamique du marché, soutenue par des événements économiques et géopolitiques, a propulsé la popularité et les entrées de capitaux dans plusieurs de ces nouveaux FNB, notamment, le FNB Global X Indice Technologies de défense (« **SHLD** »), le FNB Global X Options d'achat couvertes Bitcoin (« **BCCC** ») et le FNB Global X Options d'achat couvertes d'actions de producteurs d'or à rendement amélioré (« **GLCL** »).

Beaucoup d'autres lancements intéressants sont envisagés pour 2025, et je serai ravi de vous communiquer d'autres détails sous peu.

À Global X, nous misons sur l'innovation dans tout ce que nous faisons. Qu'il s'agisse de nos origines en tant que l'un des premiers fournisseurs de FNB au Canada ou de notre fière tradition de lancement de produits de placement inédits, nous sommes guidés par l'audace, une vision et un engagement à offrir une qualité et une expérience client exceptionnelles.

La devise de la marque Global X est « Valoriser l'investissement grâce à l'innovation ». Nous nous engageons à être là, à vos côtés, pour vous aider à explorer tout un univers de possibilités d'investissement et d'occasions à l'échelle mondiale.

Je vous remercie de votre soutien indéfectible.

Salutations cordiales,



Rohit Mehta

Président et chef de la direction de Global X Investments Canada Inc.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du FNB Global X Actif obligations de sociétés (auparavant, FNB Horizons Actif obligations de sociétés) (« HAB » ou le « FNB ») fait état des faits saillants de nature financière et est compris dans les états financiers intermédiaires non audités du fonds de placement. Il est possible d'obtenir gratuitement, auprès du gestionnaire du FNB, soit Global X Investments Canada Inc. (« Global X » ou le « gestionnaire »), une copie des états financiers intermédiaires non audités, des états financiers annuels audités, du rapport intermédiaire ou du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds, un exemplaire du document traitant des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille, en composant (sans frais) le 1-866-641-5739 ou le 416-933-5745 pour la région de Toronto, en écrivant au 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7, ou en consultant notre site Web au www.globalx.ca ou celui de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

Le présent document peut renfermer des énoncés prospectifs concernant des événements, résultats, circonstances, rendements futurs ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais représentent plutôt l'opinion de la direction quant à des événements futurs. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent la formulation d'hypothèses et sont assujettis à des incertitudes et risques inhérents. Les risques que les prédictions et autres énoncés prospectifs ne se révèlent pas exacts sont importants. Le lecteur est prié de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels diffèrent grandement des objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs.

Les résultats réels pourraient différer de façon appréciable des attentes de la direction exprimées dans ces énoncés prospectifs en raison de plusieurs facteurs, y compris notamment les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les changements apportés aux lois et règlements, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et secteurs d'activité dans lesquels le FNB peut investir et d'autres risques énoncés, de temps à autre, dans le prospectus du FNB. À l'occasion, de nouveaux facteurs de risque apparaissent et la direction ne peut les prévoir tous. Le lecteur est prié de comprendre que cette liste de facteurs n'est pas exhaustive et que, s'ils s'appuient sur des énoncés prospectifs pour décider d'investir ou non dans le FNB, les investisseurs et autres parties devraient porter une attention particulière à ces facteurs ainsi qu'aux autres incertitudes et événements éventuels et tenir compte de l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs. En raison des répercussions possibles de ces facteurs, le gestionnaire décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements, ou à la survenue d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif, sauf si la législation pertinente l'y contraint.

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement de HAB est d'obtenir une croissance du capital à long terme et de générer un revenu élevé. HAB investit principalement dans un portefeuille composé de titres de créance (y compris des titres assimilables à des titres de créance) de sociétés canadiennes et américaines, soit directement, soit indirectement en investissant dans des titres d'autres fonds d'investissement, notamment de fonds inscrits en bourse, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB.

Le sous-conseiller du FNB, Corporation Fiera Capital (« Fiera » ou le « sous-conseiller »), a recours à la recherche fondamentale sur le crédit pour choisir des titres de sociétés qui, selon l'avis du sous-conseiller sur le secteur et les perspectives de croissance de la société, semblent offrir des rendements rajustés en fonction du risque supérieurs à ceux des indices d'obligations de sociétés gérés passivement. Lorsque le sous-conseiller croit que les taux d'intérêt augmenteront, il pourrait choisir des titres dont les échéances sont plus courtes et lorsqu'il croit que les taux d'intérêt diminueront, il pourrait choisir des titres dont les durées sont plus longues.

Le sous-conseiller cherche à diversifier le portefeuille selon le secteur d'activité et la région géographique, et se fonde sur sa recherche fondamentale approfondie sur le crédit, son opinion des tendances du marché, son analyse de la position concurrentielle de la société et son examen du rendement, en fonction du risque que comporte la société et des conditions générales du marché, pour choisir des titres pour le FNB.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Afin de gérer la liquidité du portefeuille, le sous-conseiller peut, à l'occasion, investir dans des titres de créance ou des instruments du marché monétaire émis ou garantis par le gouvernement du Canada ou le gouvernement d'une de ses provinces ou d'un de ses territoires, ou émis ou garantis par le gouvernement des États-Unis.

HAB peut, à l'occasion, utiliser des instruments dérivés, y compris des contrats à terme standardisés et des swaps sur défaillance de crédit, pour gérer la durée, le risque de crédit, le rendement du portefeuille et le risque lié au marché. HAB peut également utiliser des instruments dérivés pour gérer le risque de change.

HAB peut se fonder sur des dispenses des autorités de réglementation en valeurs mobilières lui permettant d'acheter des titres d'un émetteur apparenté au sous-conseiller, si certaines conditions sont respectées. Plus particulièrement, le placement doit être conforme à l'objectif de placement de HAB, ou nécessaire pour l'atteindre. Le placement doit également être approuvé par le comité d'examen indépendant (« CEI ») et il doit respecter d'autres dispositions du Règlement 81-107.

HAB peut conclure des opérations de prêt de titres dans la mesure permise par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

Il y a lieu de se reporter au plus récent prospectus du FNB pour une explication détaillée des restrictions de HAB en matière de placement.

Risques

Le gestionnaire examine le niveau de risque du FNB au moins une fois l'an, et lorsque l'objectif de placement ou les stratégies de placement du FNB ont changé de façon importante. Aucun changement n'a influé de manière importante sur le niveau du risque global auquel le FNB a été exposé au cours de la période. Le niveau de risque actuel du FNB est : faible.

Les niveaux de risque sont déterminés en fonction de la volatilité historique du FNB, calculée selon l'écart-type entre son rendement et sa moyenne. La catégorie de risque du FNB peut changer au fil du temps et la volatilité historique n'est pas représentative de la volatilité future. Règle générale, le niveau de risque du FNB lui est assigné d'après un écart-type de son rendement sur 10 ans et le rendement de l'indice sous-jacent ou d'un substitut applicable. Si le gestionnaire juge que les résultats obtenus selon cette méthode ne sont pas représentatifs de la volatilité future du FNB, le niveau de risque peut être déterminé en fonction de la catégorie du FNB. Les niveaux de risque ne devraient pas tenir lieu de solution de rechange à une évaluation complète et appropriée du caractère adéquat du placement ou à son évaluation financière par un conseiller en placement.

Une liste des risques et une description complète de chaque risque auxquels un placement dans le FNB est exposé sont présentés dans le prospectus le plus récent du FNB. Il est possible de se procurer le prospectus le plus récent en accédant au site www.globalx.ca ou au site www.sedarplus.ca, ou encore en communiquant directement avec Global X Investments Canada Inc. (se reporter à l'information à ce sujet fournie à la dernière page du présent document).

Les investisseurs éventuels devraient lire le prospectus le plus récent du FNB et prendre en considération la description exhaustive des risques fournie dans celui-ci avant d'acheter des parts.

Résultats d'exploitation

Pour la période close le 30 juin 2025, les parts du FNB ont produit un rendement de 2,16 %, compte tenu des distributions versées aux porteurs de parts. En comparaison, l'indice ICE Bank of America Merrill Lynch Canada Corporate Bond (l'« indice ») a dégagé un rendement de 2,20 % pour la même période.

L'indice suit le rendement des titres d'emprunt garantis et titrisés de sociétés de première qualité libellés en dollars canadiens qui sont émis sur le marché intérieur du Canada.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Revue générale du marché

Le premier trimestre de 2025 a été dominé par les nouvelles provenant des États-Unis, Donald Trump ayant déclenché un conflit tarifaire avec le Canada et le Mexique peu après son investiture. Bien que la situation soit demeurée changeante tout au long du trimestre, on estime qu'environ 60 % des exportations canadiennes vers les États-Unis étaient assujetties à des tarifs douaniers à la fin du trimestre. L'incertitude politique s'est ajoutée aux préoccupations liées aux tarifs douaniers lorsque Mark Carney a remplacé Justin Trudeau en tant que chef du Parti libéral pour devenir le nouveau premier ministre.

Après avoir abaissé les taux de 100 points de base en 2024, la Réserve fédérale américaine (la « Fed ») a maintenu les taux stables au premier trimestre, craignant qu'il n'y ait plus de progrès dans la lutte contre l'inflation. La Banque du Canada a également réduit son taux directeur de 50 points de base au premier trimestre, le faisant passer à 2,75 %. Les données économiques au Canada restaient mitigées, mais on s'inquiétait surtout de la hausse de l'inflation.

Les marchés ont affiché une volatilité importante au début du deuxième trimestre, l'administration américaine ayant dévoilé son plan de tarifs réciproques au début d'avril, ce qui a entraîné la chute des indices boursiers américains et l'élargissement des écarts de taux tant au Canada qu'aux États-Unis. Les marchés se sont calmés peu à peu au cours du trimestre après une série de reports des échéances tarifaires, des reculs et un apaisement des déclarations sur les tarifs douaniers en général. Les indices boursiers avaient regagné leurs sommets à la fin juin et les écarts de taux s'étaient resserrés à la fin du trimestre par rapport au début de l'année.

Le risque géopolitique est demeuré prédominant lorsque le conflit a éclaté entre Israël et l'Iran. La réaction du marché a toutefois été modérée, hormis une brève flambée du prix du pétrole qui s'est ensuite résorbée à la suite d'un accord de cessez-le-feu. La Fed n'a pas bougé au deuxième trimestre, même si le président réclamait avec insistance une baisse des taux. Malgré la stabilité de l'emploi et le recul de l'inflation, quoique toujours élevée, la Fed est restée sur la touche au deuxième semestre en raison des craintes d'une hausse des prix imputable aux tarifs douaniers. Les marchés s'attendent maintenant à ce que la Fed abaisse les taux de 65 points de base d'ici la fin de l'année, des attentes revues à la baisse par rapport au début d'avril lorsque les investisseurs prévoyaient des baisses de plus de 100 points de base.

Après une réduction au premier trimestre, la Banque du Canada a laissé son taux directeur inchangé à 2,75 % au deuxième trimestre, le maintenant au milieu de sa fourchette neutre estimative de 2,25 % à 3,25 %, et a choisi d'attendre pour voir les effets des tarifs. Les données économiques au Canada étaient contrastées : le taux de chômage a monté, le produit intérieur brut (« PIB ») a été plus élevé que prévu au premier trimestre et l'inflation de base est demeurée à 3 %. À la fin du trimestre, les marchés s'attendaient à ce que la Banque du Canada retranche 35 points de base de plus en 2025, soit moins que la baisse de 70 points de base anticipée au début d'avril.

Après avoir terminé le premier trimestre en baisse, surtout la partie à court terme, les rendements obligataires au Canada ont remonté sur l'ensemble de la courbe, en particulier dans la partie à long terme, tandis qu'aux États-Unis, le scénario a été plus contrasté. L'extrémité à long terme de la courbe des taux américains a subi une liquidation causée par la perspective de déficits budgétaires persistants et plus élevés, alors que les taux à court et à moyen terme ont fléchi. Au Canada, les écarts de taux se sont resserrés au cours du premier semestre malgré la volatilité des tarifs douaniers, les écarts à moyen terme sur les obligations provinciales et les obligations de sociétés ayant diminué de respectivement 8 et 5 points de base au cours de la période.

Revue du portefeuille

Pour le premier semestre de 2025, le FNB a enregistré des rendements absolus positifs, mais il a accusé un retard de 4 points de base par rapport à son indice de référence. La performance est attribuable en grande partie à l'écart de rendement du portefeuille et à la pondération des secteurs des services financiers, de l'énergie et des communications.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Le FNB a encaissé les profits sur plusieurs sociétés qui avaient dégagé de bons rendements et a participé de façon sélective au marché primaire. Parmi les titres achetés, mentionnons la Banque TD, Hydro Ottawa Capital, la Banque Laurentienne, Reliance LP, La Banque de Nouvelle-Écosse et des FPUNV de BMO. Le FNB a également acheté des actions privilégiées institutionnelles de la CIBC dont la valeur semblait intéressante.

Les mouvements de capitaux ont permis de rééquilibrer le portefeuille et de rehausser la qualité, les fonds ayant été affectés à des titres de grande qualité comme le secteur des banques et des services publics. Le FNB a été actif sur le marché des nouvelles émissions et a acheté de nouveaux titres de recapitalisation interne de BMO, de la Banque Nationale et de la CIBC, ainsi que les titres de Dollarama, de CU Ltd., de CP Rail, de Stonlasec8 et des titres adossés à des actifs de BMW et de CNHC.

Perspectives

Le sous-conseiller s'attend à ce que l'économie canadienne soit léthargique au cours des 12 à 18 prochains mois sans toutefois connaître une grave récession, la croissance oscillant autour de 1 %. Il est prévu qu'une diminution graduelle de l'inflation permettra à la Banque du Canada de poursuivre ses baisses de taux en vue d'atteindre le bas de la fourchette neutre, soit 2,25 %.

Les tensions commerciales avec les États-Unis demeureront probablement exacerbées à court terme, mais devraient s'apaiser graduellement grâce aux négociations. Les répercussions sur la confiance et la croissance mondiale pourraient être plus prononcées et peser davantage sur l'économie canadienne. Les dépenses budgétaires et les avantages potentiels de tarifs douaniers comparativement plus bas sur les biens canadiens permettront de neutraliser en partie les difficultés.

Les tarifs douaniers devraient continuer de jouer un rôle déterminant dans la politique monétaire et budgétaire du Canada, mais le discours s'est adouci considérablement. D'autres aspects incertains de la politique américaine, comme le « Big Beautiful Bill », sont passés au premier plan. Le caractère stimulant net du projet de loi et la perspective d'une offre accrue d'obligations gouvernementales dans les deux pays pourraient faire monter les taux à long terme. On s'attend à ce que la Banque du Canada et la Fed abaissent modérément les taux d'intérêt afin de contrer toute faiblesse, mais leurs décisions doivent également trouver l'équilibre entre une croissance faible et une inflation persistante qui pourrait être exacerbée par la hausse des dépenses et les tarifs douaniers.

Autres éléments d'exploitation et variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour le semestre clos le 30 juin 2025, le FNB a généré un résultat global brut de 7 453 710 \$ tiré de ses placements et dérivés (y compris les variations de la juste valeur du portefeuille du FNB) par rapport à 5 681 942 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2024. Le FNB a engagé des frais de gestion, des charges d'exploitation et des frais de transaction totalisant 945 616 \$ (1 012 579 \$ en 2024), dont une tranche de 43 771 \$ (7 630 \$ en 2024) a été soit réglée, soit absorbée par le gestionnaire au nom du FNB. La renonciation de ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire.

Au cours de la période, le FNB a distribué un montant de 5 815 783 \$ aux porteurs de parts (6 225 852 \$ en 2024).

Présentation

Les états financiers ci-joints ont été préparés selon les normes IFRS de comptabilité (« IFRS »). Toute mention relative au total de l'actif net, à l'actif net, à la valeur liquidative ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net dans les états financiers et (ou) dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds fait référence à l'actif net ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, aux termes des IFRS.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Événements récents

Outre ceux indiqués ci-après, il n'y a aucun événement récent lié au secteur, à la direction ou au FNB qui est pertinent pour le présent et l'avenir du FNB.

Changement de dénomination

Avec prise d'effet le 1^{er} mai 2024, Horizons ETFs Management (Canada) Inc., gestionnaire du FNB, a procédé à un changement de marque pour adopter le nom de Global X Investments Canada Inc. Le changement de dénomination n'a pas eu d'incidence sur les activités quotidiennes du FNB. Les activités, le personnel et les responsabilités du gestionnaire demeurent les mêmes.

Changement de dénomination du FNB

Avec prise d'effet le 1^{er} mai 2024, le nom du FNB Horizons Actif obligations de sociétés a été changé pour FNB Global X Actif obligations de sociétés. Le changement de dénomination du FNB avait été effectué pour refléter la marque Global X.

Transactions avec des parties liées

Des parties liées fournissent certains services au FNB, et ces relations sont décrites ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de placements

Le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de placements du FNB est Global X Investments Canada Inc. dont l'adresse est le 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7, société constituée en vertu des lois de l'Ontario.

Si le FNB investit dans d'autres FNB de Global X, Global X pourrait recevoir des frais de gestion relativement aux actifs du FNB investis dans ces FNB de Global X. De plus, tous les frais de gestion versés au gestionnaire (description détaillée à la page 12) sont inscrits dans les transactions entre parties liées, puisque le gestionnaire est considéré comme étant une partie liée du FNB. La rémunération payée au comité d'examen indépendant est également inscrite dans les transactions avec des parties liées. Les frais de gestion et la rémunération payée au comité d'examen indépendant figurent aux états du résultat global des états financiers du FNB ci-joints. Les frais de gestion payables par le FNB au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 figurent aux états de la situation financière.

Faits saillants de nature financière

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du FNB de la présente période intermédiaire et des cinq derniers exercices. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des présents états financiers intermédiaires non audités du FNB. Veuillez vous reporter à la première page pour obtenir des renseignements sur la manière de vous procurer les états financiers annuels ou intermédiaires du FNB.

Actif net par part du FNB

Période ¹⁾	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net à l'ouverture de la période	10,25	9,93	9,55	11,03	11,50	10,96 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation						
Total des revenus	0,23	0,44	0,42	0,39	0,38	0,38
Total des charges	(0,03)	(0,06)	(0,06)	(0,06)	(0,07)	(0,07)
Profits (pertes) réalisé(e)s pour la période	0,02	0,01	(0,22)	(0,21)	0,17	0,05
Profits (pertes) latent(e)s pour la période	—	0,33	0,57	(1,28)	(0,71)	0,51
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²⁾	0,22	0,72	0,71	(1,16)	(0,23)	0,87
Distributions						
À partir du revenu net de placement (à l'exclusion des dividendes)	(0,20)	(0,38)	(0,36)	(0,34)	(0,31)	(0,32)
À partir des gains en capital nets réalisés	—	—	—	—	(0,01)	—
Remboursement de capital	—	—	(0,03)	(0,04)	—	(0,02)
Total des distributions³⁾	(0,20)	(0,38)	(0,39)	(0,38)	(0,32)	(0,34)
Actif net à la clôture de la période⁴⁾	10,27	10,25	9,93	9,55	11,03	11,50 \$

1. Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires non audités et des états financiers annuels audités du FNB.

2. L'actif net par part et les distributions sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est calculée selon le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3. Les distributions de revenu, de dividendes et (ou) de remboursement de capital, le cas échéant, ont été versées en espèces, réinvesties dans des parts additionnelles du FNB, ou les deux. Les distributions de gains en capital, le cas échéant, sont versées en espèces ou non. Les distributions de gains en capital autres qu'en espèces sont réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB et consolidées par la suite. Elles sont déclarées en tant que distributions imposables et ont pour effet d'augmenter le coût de base ajusté des parts de chaque porteur. Ni le nombre de parts détenu par un porteur ni la valeur liquidative par part du FNB ne changent en raison d'une distribution de gains en capital autre qu'en espèces. Les distributions classées dans le remboursement de capital, le cas échéant, ont pour effet de diminuer le coût de base ajusté des parts de chaque porteur. Les caractéristiques des distributions, le cas échéant, sont déterminées après la fin de l'année d'imposition du FNB. Dans l'intervalle, aux fins de la présentation de l'information financière, les distributions sont classées au poste « À partir du revenu net de placement (à l'exclusion des dividendes) ».

4. Les faits saillants de nature financière ne permettent pas nécessairement de rapprocher l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.

Faits saillants de nature financière (suite)

Ratios et données supplémentaires

Période ¹⁾	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Valeur liquidative (en milliers)	272 649	354 639	324 613	328 577	460 399	611 305 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	26 544	34 592	32 688	34 408	41 751	53 144
Ratio des frais de gestion ²⁾	0,60 %	0,61 %	0,59 %	0,60 %	0,59 %	0,59 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions ³⁾	0,62 %	0,62 %	0,62 %	0,61 %	0,61 %	0,61 %
Ratio des frais de transaction ⁴⁾	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁵⁾	21,15 %	55,08 %	73,06 %	40,62 %	36,98 %	27,58 %
Valeur liquidative par part à la clôture de la période	10,27	10,25	9,93	9,55	11,03	11,50 \$
Cours de clôture	10,29	10,26	9,90	9,61	11,04	11,51 \$

1. Les renseignements sont fournis au 30 juin 2025 et aux 31 décembre des exercices présentés.

2. Le ratio des frais de gestion est calculé selon le total des charges, y compris la taxe de vente (à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transaction de portefeuille) de la période considérée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne durant la période. Le gestionnaire paie, à même les revenus tirés de ses frais de gestion, les renoncations et les absorptions le cas échéant, les services dispensés au FNB, notamment la rémunération du gestionnaire de placements et le marketing.

3. Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer aux frais ou charges autrement payables par le FNB, ou en absorber une partie. La renonciation de ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire.

4. Le ratio des frais de transaction représente le total des commissions et les autres coûts de transaction du portefeuille exprimés en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période. En général, les coûts de transaction liés à l'achat ou à la vente des titres à revenu fixe sont intégrés au prix de ces transactions et ils ne sont donc pas inclus dans le ratio des frais de transaction.

5. Le taux de rotation des titres en portefeuille indique les mouvements du portefeuille de placements du FNB. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'année. En général, plus le taux de rotation au cours d'une année est élevé, plus les frais de transaction payables par le FNB sont importants au cours de l'année, et plus la possibilité est grande que l'investisseur touche des gains en capital imposables pendant l'année. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB.

Faits saillants de nature financière (suite)

Frais de gestion

Le gestionnaire assure ou supervise la prestation de services administratifs requis par le FNB, y compris notamment la négociation de contrats avec certains tiers fournisseurs de services tels que les gestionnaires de portefeuille, les dépositaires, les agents chargés de la tenue des registres, les agents des transferts, les auditeurs et les imprimeurs; l'autorisation du paiement des frais d'exploitation engagés au nom du FNB; les arrangements de la tenue à jour des registres comptables du FNB; la préparation des rapports à l'intention des porteurs de parts et des autorités de réglementation des valeurs mobilières compétentes; le calcul du montant des distributions faites par le FNB et l'établissement de la fréquence de telles distributions; la préparation des états financiers, des déclarations de revenus et des informations financières et comptables selon ce qu'exige le FNB; l'assurance que les porteurs de parts reçoivent les états financiers et autres rapports suivant ce que la loi applicable exige de temps à autre; l'assurance que le FNB se conforme à toutes les autres exigences réglementaires, notamment les obligations d'information continue du FNB en vertu des lois applicables en valeurs mobilières; l'administration des achats, des rachats et autres opérations liées aux parts du FNB; et la gestion des demandes des porteurs de parts du FNB et la communication avec ceux-ci. Le gestionnaire fournit des locaux et du personnel pour assurer ces services, si ceux-ci ne sont fournis par aucun autre fournisseur de services du FNB. Le gestionnaire supervise également les stratégies de placement du FNB pour s'assurer que le FNB se conforme à ses objectifs de placement, à ses stratégies de placement et à ses restrictions et pratiques en matière de placement.

En contrepartie de ces services, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels correspondant à un taux annuel de 0,50 % de la valeur liquidative des parts du FNB, plus les taxes de vente applicables, calculés et cumulés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu.

Le sous-conseiller est rémunéré à même les frais de gestion pour les services qu'il a fournis, sans autre coût pour le FNB. Toute charge du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou d'une prise en charge par le gestionnaire est versée à même les frais de gestion reçus par le gestionnaire.

Le tableau ci-après présente le détail, exprimé en pourcentage, des services obtenus par le FNB du gestionnaire en contrepartie des frais de gestion versés au cours de la période.

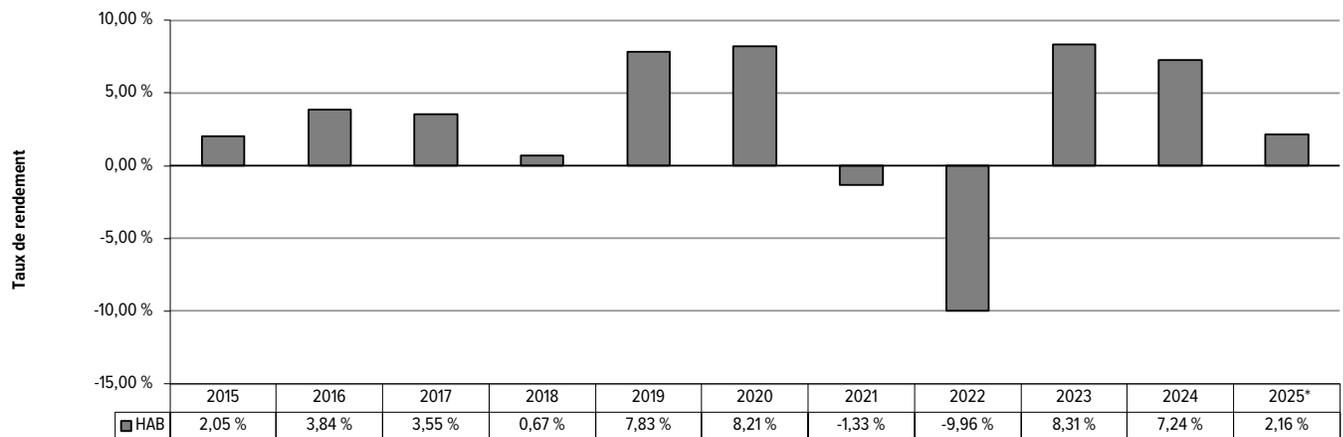
Marketing	Frais de gestion du portefeuille, frais administratifs généraux et profit	Charges du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou prise en charge
9 %	86 %	5 %

Rendement passé

Des commissions, des frais de gestion et d'autres frais ainsi que des taxes de vente applicables peuvent être liés à un placement dans le FNB. Veuillez prendre connaissance du prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués reflètent le rendement total historique, y compris les changements de valeur unitaire et le réinvestissement de toutes les distributions, et ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat ou de distribution, ni des frais facultatifs ou impôts sur le revenu payables par un investisseur qui auraient pu réduire les rendements. Un placement dans le FNB n'est assorti d'aucune garantie. Sa valeur fluctue régulièrement et le rendement passé pourrait ne pas se répéter. Les rendements du FNB ont été compilés en supposant que toutes les distributions, le cas échéant, sont réinvesties dans des parts additionnelles du FNB. Si vous détenez ce FNB à l'extérieur d'un régime enregistré, le revenu et les gains en capital distribués qui vous sont versés augmentent votre revenu aux fins de l'impôt, et ce, qu'ils vous soient versés en espèces ou réinvestis dans des parts additionnelles du FNB. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base ajusté des parts que vous détenez. Cela diminuera votre gain en capital ou augmentera votre perte en capital lors d'une transaction ultérieure de rachat et empêchera que ce montant soit imposé de nouveau entre vos mains. Veuillez consulter votre conseiller fiscal afin de discuter de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel

Le graphique suivant illustre le rendement du FNB pour les périodes indiquées, ainsi que la variation du rendement d'une période à l'autre. Par ailleurs, le graphique indique, en pourcentage, le rendement haussier ou baissier d'un placement à compter du premier jour d'une période donnée jusqu'à la date de clôture de cette période.



Le FNB a commencé ses activités le 14 juillet 2010.

* Pour le semestre clos le 30 juin 2025.

Sommaire du portefeuille de placements

Au 30 juin 2025

Composition de l'actif	Valeur liquidative	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
Titres à revenu fixe canadiens	264 969 228 \$	97,18 %
Titres à revenu fixe américains	5 142 606	1,89 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 023 576	0,74 %
Dépôts de couverture	1 681	0,00 %
Autres actifs, moins les passifs	512 030	0,19 %
	272 649 121 \$	100,00 %

Composition des secteurs	Valeur liquidative	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
Obligations de sociétés	253 579 175 \$	93,00 %
Obligations gouvernementales	5 035 692	1,85 %
Obligations municipales	4 982 054	1,83 %
Titres adossés à des actifs	4 633 889	1,70 %
Obligations convertibles	1 629 592	0,60 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	251 432	0,09 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 023 576	0,74 %
Dépôts de couverture	1 681	0,00 %
Autres actifs, moins les passifs	512 030	0,19 %
	272 649 121 \$	100,00 %

Sommaire du portefeuille de placements (suite)

Au 30 juin 2025

25 principaux placements*	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
Banque de Montréal	5,13 %
Banque Royale du Canada	4,85 %
Rogers Communications Inc.	3,98 %
Bell Canada	3,91 %
La Banque Toronto-Dominion	3,90 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,85 %
Banque Nationale du Canada	3,10 %
Fédération des caisses Desjardins du Québec	2,86 %
TransCanada PipeLines Ltd.	2,46 %
Financière Sun Life Inc.	2,46 %
Enbridge Inc.	2,30 %
TELUS Corp.	2,16 %
Inter Pipeline Ltd.	2,08 %
Fonds de placement immobilier RioCan	1,90 %
Gouvernement du Canada	1,85 %
Pembina Pipeline Corp.	1,79 %
Fonds de placement immobilier Crombie	1,76 %
Hydro One Inc.	1,71 %
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	1,65 %
Les Compagnies Loblaw Ltée	1,47 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,44 %
SmartCentres REIT	1,31 %
CU Inc.	1,08 %
Gibson Energy Inc.	0,99 %
Collectif Santé Montréal S.E.C.	0,96 %

* Il est à noter que les 25 principaux placements représentent le total des instruments de créance de cet émetteur dans le portefeuille du FNB.

Le sommaire du portefeuille de placements peut changer en raison des transactions que réalise le FNB. Les états financiers les plus récents peuvent être obtenus gratuitement en composant le 1-866-641-5739 ou le 416-933-5745, en écrivant au 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7 ou en consultant notre site Web au www.globalx.ca ou celui de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

RESPONSABILITÉ DU GESTIONNAIRE À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La responsabilité des états financiers intermédiaires non audités ci-joints du FNB Global X Actif obligations de sociétés (auparavant, FNB Horizons Actif obligations de sociétés) (le « FNB ») incombe au gestionnaire et fiduciaire du FNB, Global X Investments Canada Inc. (le « gestionnaire »). Les états ont été dressés conformément aux normes IFRS de comptabilité au moyen de l'information disponible et comprennent certains montants qui sont fondés sur les meilleures estimations et jugements du gestionnaire.

Le gestionnaire a conçu et maintient un système de contrôles internes ayant pour but de fournir une assurance raisonnable que tous les actifs sont protégés et de produire de l'information financière pertinente, fiable et à jour, y compris les états financiers ci-joints.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire.



Rohit Mehta
Administrateur
Global X Investments Canada Inc.



Thomas Park
Administrateur
Global X Investments Canada Inc.

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

L'auditeur du FNB n'a pas examiné les présents états financiers.

Global X Investments Canada Inc., gestionnaire du FNB, nomme un auditeur indépendant qui a pour mission d'effectuer l'audit des états financiers annuels du FNB.

L'auditeur indépendant du FNB n'a pas examiné les présents états financiers intermédiaires conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

États de la situation financière (non audité)

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024

	2025	2024
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 023 576 \$	711 980 \$
Placements (note 6)	270 111 834	351 887 649
Dépôts de couverture (note 11)	1 681	1 661
Montants à recevoir se rapportant à des revenus courus	2 572 774	3 349 906
Montants à recevoir se rapportant à des actifs de portefeuille vendus	637 602	–
Total des actifs	275 347 467	355 951 196
Passifs		
Frais de gestion à payer (note 9)	129 586	175 661
Frais d'exploitation à payer	8 635	12 047
Montants à payer pour actifs de portefeuille achetés	1 644 361	–
Distribution à payer	915 764	1 124 241
Total des passifs	2 698 346	1 311 949
Actif net	272 649 121 \$	354 639 247 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (note 8)	26 543 872	34 592 041
Actif net par part	10,27 \$	10,25 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

Approuvé au nom du conseil d'administration du gestionnaire,



Rohit Mehta
Administrateur



Thomas Park
Administrateur

États du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

	2025	2024
Produits		
Revenu d'intérêts à des fins de distribution	6 672 458 \$	7 244 519 \$
Revenu tiré du prêt de titres (note 7)	4 406	8 244
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés	905 045	(207 294)
Profit net (perte nette) de change réalisé(e)	–	(708)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	(128 199)	(1 363 101)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente de change	–	282
	7 453 710	5 681 942
Charges (note 9)		
Frais de gestion	852 896	924 622
Honoraires d'audit	8 087	4 291
Honoraires du comité d'examen indépendant	314	373
Frais de garde et frais d'évaluation du fonds	47 815	43 863
Honoraires juridiques	–	275
Coûts de la communication de l'information aux porteurs de titres	15 886	17 531
Frais d'administration	14 948	15 743
Coûts de transaction	5 670	5 881
	945 616	1 012 579
Montants devant être payés par le fonds de placement qui ont été payés ou absorbés par le gestionnaire	(43 771)	(7 630)
	901 845	1 004 949
Augmentation (diminution) de l'actif net pour la période	6 551 865 \$	4 676 993 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net par part	0,22 \$	0,14 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

États de l'évolution de la situation financière (non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

	2025	2024
Actif net à l'ouverture de la période	354 639 247 \$	324 613 152 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net	6 551 865	4 676 993
Transactions relatives aux parts rachetables		
Produit tiré de l'émission de titres du fonds de placement	17 193 103	29 172 592
Montants totaux versés lors du rachat de titres du fonds de placement	(99 938 192)	(16 727 790)
Titres émis lors du réinvestissement des distributions	18 881	23 802
Distributions		
À partir du revenu net de placement	(5 815 783)	(6 225 852)
Actif net à la clôture de la période	272 649 121 \$	335 532 897 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

États des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net pour la période	6 551 865 \$	4 676 993 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
(Profit net) perte nette réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés	(905 045)	207 294
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur les contrats de change à terme	—	(5 365)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	128 199	1 363 101
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente de change	—	(275)
Achat de placements	(62 651 311)	(107 847 666)
Produit de la vente de placements	59 909 985	89 714 419
Dépôts de couverture	(20)	(37)
Montants à recevoir se rapportant à des revenus courus	777 132	(264 685)
Charges à payer	(49 487)	4 449
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	3 761 318	(12 151 772)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu de l'émission de parts	17 193 103	23 151 222
Montant versé au rachat de parts	(13 637 446)	(5 470 869)
Distributions versées aux porteurs de parts	(6 005 379)	(6 195 913)
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités de financement	(2 449 722)	11 484 440
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	1 311 596	(667 332)
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	—	275
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	711 980	1 333 451
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	2 023 576 \$	666 394 \$
Intérêts reçus, déduction faite des retenues fiscales	7 449 589 \$	6 979 834 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

Tableau des placements (non audité)

Au 30 juin 2025

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
TITRES À REVENU FIXE CANADIENS (97,18 %)			
Obligations de sociétés (91,11 %)			
407 International Inc., remb. par ant., 4,45 %, 2041-11-15	1 631 000	1 794 721 \$	1 588 830 \$
407 International Inc., remb. par ant., 3,83 %, 2046-05-11	479 000	438 768	425 263
407 International Inc., série 23A1, remb. par ant., 4,86 %, 2053-07-31	512 000	511 355	525 976
Algonquin Power & Utilities Corp., remb. par ant., 5,25 %, 2082-01-18	1 149 000	1 147 092	1 125 705
Allied Properties REIT, série E, remb. par ant., 3,11 %, 2027-04-08	1 749 000	1 637 289	1 725 196
Allied Properties REIT, série D, remb. par ant., 3,39 %, 2029-08-15	583 000	567 348	554 689
AltaGas Ltd., remb. par ant., 2,48 %, 2030-11-30	408 000	408 000	380 765
AltaGas Ltd., taux variable, remb. par ant., 5,25 %, 2082-01-11	1 648 000	1 645 227	1 610 192
AltaLink L.P., remb. par ant., 3,99 %, 2042-06-30	968 000	1 024 608	892 519
AltaLink L.P., remb. par ant., 3,72 %, 2046-12-03	651 000	569 017	569 579
Banque de Montréal, remb. par ant., 3,65 %, 2027-04-01	381 000	371 403	384 164
Banque de Montréal, remb. par ant., 4,31 %, 2027-06-01	1 740 000	1 714 468	1 775 021
Banque de Montréal, remb. par ant., 4,71 %, 2027-12-07	4 949 000	4 906 215	5 111 257
Banque de Montréal, remb. par ant., 4,54 %, 2028-12-18	774 000	776 337	801 423
Banque de Montréal, remb. par ant., 4,42 %, 2029-07-17	2 673 000	2 673 000	2 760 924
Banque de Montréal, taux variable, remb. par ant., 3,73 %, 2031-06-03	1 123 000	1 123 000	1 123 523
Banque de Montréal, taux variable, remb. par ant., 6,53 %, 2032-10-27	709 000	709 000	756 189
Banque de Montréal, taux variable, remb. par ant., 4,98 %, 2034-07-03	1 129 000	1 129 000	1 172 171
Banque de Montréal, taux variable, remb. par ant., 7,33 %, 2082-11-26	124 000	124 000	130 655
La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,68 %, 2029-02-01	1 295 000	1 294 668	1 348 851
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, remb. par ant., 3,84 %, 2030-09-26	537 000	537 000	542 498
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, remb. par ant., 3,93 %, 2032-05-03	1 774 000	1 769 145	1 790 594
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, remb. par ant., 7,02 %, 2082-07-27	241 000	241 000	250 795
Bell Canada, série EZ, remb. par ant., 7,00 %, 24-09-2027	1 402 000	1 558 404	1 501 847
Bell Canada, remb. par ant., 2,90 %, 2029-09-10	300 000	274 323	292 091
Bell Canada, 2,50 %, 2030-05-14	2 009 000	1 836 863	1 908 723
Bell Canada, remb. par ant., 3,00 %, 2031-03-17	2 660 000	2 367 816	2 538 278
Bell Canada, remb. par ant., 7,30 %, 2032-02-23	118 000	137 885	136 464
Bell Canada, 5,15 %, 2034-08-24	1 235 000	1 230 628	1 293 568
Bell Canada, série M-17, remb. par ant., 6,10 %, 2035-03-16	288 000	340 379	319 590
Bell Canada, remb. par ant., 4,75 %, 2044-09-29	992 000	1 012 628	941 586
Bell Canada, remb. par ant., 4,35 %, 2045-12-18	385 000	394 926	344 802
Bell Canada, remb. par ant., 4,45 %, 2047-02-27	1 312 000	1 171 132	1 188 874
Bell Canada, remb. par ant., 5,15 %, 2053-02-09	162 000	159 499	161 489
Bridging North America G.P., série B, à fonds amort., 4,34 %, 2053-08-31	551 440	570 878	480 753
Brookfield Renewable Partners ULC, remb. par ant., 3,33 %, 2050-08-13	712 000	570 840	527 849

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2025

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
BRP Finance ULC, série 4, remb. par ant., 5,84 %, 2036-11-05	908 000	985 552	992 199
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, série B, remb. par ant., 6,40 %, 2028-12-11	100 000	128 924	109 250
Banque Canadienne Impériale de Commerce, remb. par ant., 4,95%, 2027-06-29	1 001 000	1 007 839	1 033 805
Banque Canadienne Impériale de Commerce, remb. par ant., 5,05 %, 2027-10-07	432 000	431 339	448 488
Banque Canadienne Impériale de Commerce, remb. par ant., 5,50 %, 2028-01-14	804 000	803 590	846 097
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 3,80 %, 2030-12-10	1 396 000	1 393 669	1 406 395
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 3,90 %, 2031-06-20	1 184 000	1 183 148	1 192 161
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 4,20 %, 2032-04-07	557 000	557 000	564 485
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 5,33 %, 2033-01-20	763 000	762 931	794 543
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 5,30 %, 2034-01-16	1 153 000	1 153 808	1 208 249
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 4,90 %, 2034-06-12	1 300 000	1 298 063	1 346 353
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 4,15 %, 2035-04-02	514 000	513 265	515 319
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 7,15 %, 2082-07-28	580 000	578 342	603 604
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 6,99 %, 2084-07-28	528 000	528 000	544 771
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, remb. par ant., 4,20 %, 2035-06-10	491 000	490 165	491 534
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée, remb. par ant., 4,40 %, 2036-01-13	646 000	645 864	651 863
Canadian Utilities Ltd., remb. par ant., 4,41 %, 2035-06-24	308 000	308 000	312 066
Capital City Link G.P., série A, à fonds amort., remb. par ant., 4,39 %, 2046-03-31	2 211 701	2 233 437	2 116 279
Cenovus Energy Inc., remb. par ant., 3,50 %, 2028-02-07	2 464 000	2 425 467	2 466 109
Résidence pour retraités Chartwell, 6,00 %, 2026-12-08	544 000	543 611	563 907
CHIP Mortgage Trust, 4,24 %, 2050-01-28	828 000	828 000	835 049
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série L, remb. par ant., 4,18 %, 2028-03-08	128 000	130 131	130 416
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série M, remb. par ant., 3,53 %, 2029-06-11	798 000	740 344	795 113
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série N, remb. par ant., 2,98 %, 2030-03-04	56 000	56 000	54 033
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, remb. par ant., 5,03 %, 2031-02-28	602 000	601 976	630 746

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2025

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série R, remb. par ant., 6,00 %, 2032-06-24	1 545 000	1 547 015	1 693 364
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, remb. par ant., 5,40 %, 2033-03-01	262 000	272 803	277 975
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, remb. par ant., 5,70 %, 2034-02-28	866 000	866 170	934 537
Clover L.P., série 1A, à fonds amort., 4,22 %, 2034-03-31	1 410 237	1 410 237	1 405 764
Coast Capital Savings Federal Credit Union, 7,01 %, 2026-09-28	363 000	363 109	377 273
Coast Capital Savings Federal Credit Union, taux variable, remb. par ant., 5,25 %, 2030-10-29	480 000	480 000	481 746
Coastal Gaslink Pipeline L.P., série J, à fonds amort., 5,86 %, 2049-03-30	668 000	668 000	755 246
Coastal Gaslink Pipeline L.P., série F, 5,54 %, 2039-06-30	700 000	699 972	762 365
Coastal Gaslink Pipeline L.P., série I, 5,61 %, 2047-03-30	743 000	834 493	815 341
Comber Wind L.P., à fonds amort., remb. par ant., 5,13 %, 2030-11-15	1 563 487	1 576 224	1 600 823
Connect Six G.P., à fonds amort., 6,11 %, 2046-11-30	171 000	171 170	192 421
Connect Six G.P., à fonds amort., 6,21 %, 2060-11-30	476 000	476 346	548 774
Co-operators Financial Services Ltd., remb. par ant., 3,33 %, 2030-05-13	1 578 000	1 530 424	1 529 112
Fonds de placement immobilier Crombie, série F, remb. par ant., 3,68 %, 2026-08-26	808 000	806 795	811 006
Fonds de placement immobilier Crombie, série G, remb. par ant., 3,92 %, 2027-06-21	1 928 000	1 916 653	1 944 360
Fonds de placement immobilier Crombie, série H, remb. par ant., 2,69 %, 2028-03-31	319 000	319 000	310 999
Fonds de placement immobilier Crombie, remb. par ant., 5,24 %, 2029-09-28	664 000	664 000	695 199
Fonds de placement immobilier Crombie, remb. par ant., 5,14 %, 2030-03-29	552 000	551 972	575 477
Fonds de placement immobilier Crombie, remb. par ant., 4,73 %, 2032-01-15	464 000	463 903	470 802
CT REIT, série F, remb. par ant., 3,87 %, 2027-12-07	1 053 000	1 052 958	1 059 684
CT REIT, remb. par ant., 3,03 %, 2029-02-05	821 000	821 000	799 116
CT REIT, série G, remb. par ant., 2,37 %, 2031-01-06	547 000	547 000	498 288
CU Inc., 4,54 %, 2041-10-24	2 879 000	3 193 850	2 843 232
CU Inc., remb. par ant., 4,66 %, 2054-09-11	102 000	102 000	101 913
Dollarama Inc., remb. par ant., 3,85 %, 2030-12-16	979 000	979 000	985 399
Dream Summit Industrial L.P., remb. par ant., 5,11 %, 2029-02-12	864 000	884 207	899 725
Dream Summit Industrial L.P., remb. par ant., 4,51 %, 2031-02-12	509 000	508 908	514 031
Enbridge Gas Inc., remb. par ant., 3,51 %, 2047-11-29	646 000	526 910	536 490
Enbridge Gas Inc., remb. par ant., 3,01 %, 2049-02-09	592 000	419 136	444 454
Enbridge Gas Inc., remb. par ant., 3,65 %, 2050-04-01	267 000	258 376	224 326
Enbridge Inc., remb. par ant., 2,99 %, 2029-10-03	564 000	549 214	551 677
Enbridge Inc., remb. par ant., 7,20 %, 2032-06-18	1 501 000	1 914 447	1 735 862
Enbridge Inc., remb. par ant., 3,10 %, 2033-09-21	580 000	510 301	533 301
Enbridge Inc., remb. par ant., 5,57 %, 2035-11-14	129 000	149 711	138 191

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2025

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Enbridge Inc., remb. par ant., 5,75 %, 2039-09-02	253 000	256 254	266 690
Enbridge Inc., remb. par ant., 5,12 %, 2040-09-28	499 000	469 883	493 752
Enbridge Inc., remb. par ant., 4,57 %, 2044-03-11	1 563 000	1 501 437	1 443 948
Enbridge Inc., remb. par ant., 4,87 %, 2044-11-21	338 000	310 412	324 116
Enbridge Pipelines Inc., remb. par ant., 4,33 %, 2049-02-22	240 000	250 187	212 005
Enbridge Pipelines Inc., remb. par ant., 4,20 %, 2051-05-12	519 000	518 824	446 298
ENMAX Corp., série 7, remb. par ant., 3,88 %, 2029-10-18	1 165 000	1 156 354	1 178 797
ENMAX Corp., série 8, remb. par ant., 4,70 %, 2034-10-09	773 000	773 000	789 627
EPCOR Utilities Inc., remb. par ant., 3,55 %, 2047-11-27	100 000	84 574	84 516
EPCOR Utilities Inc., remb. par ant., 3,95 %, 2048-11-26	507 000	482 918	455 599
EPCOR Utilities Inc., remb. par ant., 4,99 %, 2054-05-31	254 000	280 010	266 732
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 4,41 %, 2027-05-19	1 670 000	1 667 134	1 708 075
Fédération des caisses Desjardins du Québec, remb. par ant., 5,47 %, 2028-11-17	1 339 000	1 339 000	1 423 773
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 3,80 %, 2029-09-24	1 091 000	1 091 000	1 102 269
Fédération des caisses Desjardins du Québec, taux variable, remb. par ant., 5,04 %, 2032-08-23	1 930 000	1 930 000	1 991 876
Fédération des caisses Desjardins du Québec, taux variable, remb. par ant., 5,28 %, 2034-05-15	1 500 000	1 500 000	1 572 802
First Capital REIT, série V, remb. par ant., 3,46 %, 2027-01-22	693 000	693 000	693 553
First Nations ETF L.P., série 1A, à fonds amort., 4,14 %, 2041-12-31	1 245 846	1 244 476	1 197 782
Crédit Ford du Canada Limitée, 7,00 %, 2026-02-10	887 000	886 902	903 276
Crédit Ford du Canada Limitée, 5,58 %, 2027-02-22	595 000	595 000	603 250
FortisAlberta Inc., remb. par ant., 4,11 %, 2044-09-29	794 000	795 744	736 498
FortisBC Energy Inc., remb. par ant., 3,67 %, 2046-04-09	806 000	697 314	699 621
FortisBC Energy Inc., remb. par ant., 3,85 %, 2048-12-07	588 000	516 423	520 282
General Motors Financial of Canada Ltd., remb. par ant., 5,20 %, 2028-02-09	789 000	787 801	815 679
George Weston Limitée, remb. par ant., 4,19 %, 2029-09-05	430 000	430 000	438 009
Gibson Energy Inc., remb. par ant., 2,85 %, 2027-07-14	770 000	730 957	761 550
Gibson Energy Inc., remb. par ant., 3,60 %, 2029-09-17	1 321 000	1 320 187	1 309 283
Gibson Energy Inc., remb. par ant., 4,45 %, 2031-11-12	622 000	621 664	629 741
Grand Renewable Solar L.P., série 1A, à fonds amort., remb. par ant., 3,93 %, 2035-01-31	728 765	728 765	711 988
GrandLinq G.P., à fonds amort., remb. par ant., 4,77 %, 2047-03-31	212 054	208 392	206 665
Great-West Lifeco Inc., 6,00 %, 2039-11-16	724 000	909 533	821 227
Great-West Lifeco Inc., remb. par ant., 2,98 %, 2050-07-08	138 000	137 418	103 367
FPI H&R, série S, remb. par ant., 2,63 %, 2027-02-19	689 000	689 000	679 471
Collectif Santé Montréal S.E.C., à fonds amort., 6,72 %, 2049-09-30	2 209 383	2 863 811	2 615 983
Helocs Trust, série A, 3,77 %, 2027-10-23	1 097 000	1 097 000	1 110 010
Hospital Infrastructure Partners (NOH) Partnership, série A, à fonds amort., remb. par ant., 5,44 %, 2045-01-31	655 958	752 161	685 817

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2025

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Husky Midstream L.P., remb. par ant., 4,10 %, 2029-12-02	682 000	680 629	690 517
Hydro One Inc., 4,39 %, 2041-09-26	804 000	908 008	781 210
Hydro One Inc., remb. par ant., 4,59 %, 2043-10-09	1 265 000	1 507 179	1 255 160
Hydro One Inc., remb. par ant., 4,17 %, 2044-06-06	1 766 000	1 824 787	1 659 359
Hydro One Inc., remb. par ant., 4,46 %, 2053-01-27	266 000	270 150	258 042
Hydro One Inc., remb. par ant., 4,85 %, 2054-11-30	691 000	713 907	711 986
iA Société financière Inc., taux variable, remb. par ant., 5,69 %, 2033-06-20	840 000	840 000	888 848
iA Société financière Inc., taux variable, remb. par ant., 4,13 %, 2034-12-05	780 000	780 000	789 071
Société financière IGM Inc., série 1997, 6,65%, 2027-12-13	254 000	273 571	272 667
Independent Order of Foresters (The), série 20-1, taux variable, remb. par ant., 2,89 %, 2035-10-15	1 384 000	1 384 000	1 275 599
Integrated Team Solutions PCH Partnership, à fonds amort., remb par ant., 4,88 %, 2046-05-31	191 303	229 583	189 319
Integrated Team Solutions SJHC Partnership, à fonds amort., 5,95 %, 2042-11-30	199 161	265 471	215 465
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 4,23 %, 2027-06-01	1 857 000	1 857 000	1 878 213
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 5,76 %, 2028-02-17	76 000	75 994	79 768
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 5,71 %, 2030-05-29	436 000	436 000	463 655
Inter Pipeline Ltd., série 12, remb. par ant., 3,98 %, 2031-11-25	648 000	648 000	629 087
Inter Pipeline Ltd., série 14, remb. par ant., 5,85 %, 2032-05-18	15 000	15 095	16 018
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 6,38 %, 2033-02-17	568 000	567 943	623 583
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 4,64 %, 2044-05-30	806 000	823 885	716 901
Inter Pipeline Ltd., série 13, remb. par ant., 5,09 %, 2051-11-27	579 000	553 611	539 085
Inter Pipeline Ltd., série 19-A, taux variable, remb. par ant., 6,88 %, 2079-03-26	681 000	681 000	702 616
Kingston Solar L.P., série 1A, à fonds amort., 3,57 %, 2035-07-31	751 950	751 950	723 160
Banque Laurentienne du Canada, 4,19 %, 2028-01-23	863 000	863 000	871 118
Banque Laurentienne du Canada, taux variable, remb. par ant., 5,10 %, 2032-06-15	1 516 000	1 512 052	1 508 463
Les Compagnies Loblaw Ltée, remb. par ant., 6,50 %, 2029-01-22	846 000	903 917	919 339
Les Compagnies Loblaw Ltée, remb. par ant., 6,15 %, 2035-01-29	1 539 000	1 831 754	1 717 014
Les Compagnies Loblaw Ltée, remb. par ant., 5,90 %, 2036-01-18	208 000	264 793	229 730
Les Compagnies Loblaw Ltée, remb. par ant., 6,45 %, 2039-03-01	368 000	418 077	416 696
Les Compagnies Loblaw Ltée, remb. par ant., 5,34 %, 2052-09-13	707 000	712 303	744 256
Banque Manuvie du Canada, 3,99 %, 2028-02-22	500 000	500 000	510 104
Société Financière Manuvie, taux variable, remb. par ant., 5,41 %, 2033-03-10	1 537 000	1 537 000	1 612 854
Société Financière Manuvie, taux variable, remb. par ant., 7,12 %, 2082-06-19	642 000	642 000	667 814
MCAP Commercial L.P., 3,74 %, 2025-08-25	606 000	606 000	606 380
MCAP Commercial L.P., remb. par ant., 3,38 %, 2027-11-26	1 187 000	1 187 000	1 174 361
Metro Inc., remb. par ant., 4,00 %, 2029-11-27	997 000	997 000	1 017 280
Metro Inc., remb. par ant., 4,27 %, 2047-12-04	601 000	582 859	545 385

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2025

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Metro Inc., remb. par ant., 3,41 %, 2050-02-28	519 000	519 000	405 002
Banque Nationale du Canada, 5,22 %, 2028-06-14	1 880 000	1 877 234	1 979 557
Banque Nationale du Canada, taux variable, remb. par ant., 5,28 %, 2034-02-15	1 551 000	1 550 969	1 624 169
Banque Nationale du Canada, taux variable, remb. par ant., 4,26 %, 2035-02-15	2 566 000	2 565 872	2 588 078
Banque Nationale du Canada, taux variable, remb. par ant., 4,33 %, 2035-08-15	1 403 000	1 402 888	1 412 834
Banque Nationale du Canada, taux variable, remb. par ant., 7,50 %, 2082-11-16	767 000	767 000	811 612
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., série G, remb. par ant., 4,75 %, 2037-06-01	449 000	457 702	459 868
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., série D, remb. par ant., 3,70 %, 2043-02-23	762 000	617 921	666 058
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., remb. par ant., 4,05 %, 2044-07-22	1 126 000	1 116 920	1 026 938
Northern Courier Pipeline L.P., à fonds amort., 3,37 %, 2042-06-30	1 285 385	1 285 385	1 211 539
Northwestern Hydro Acquisition Co. II L.P., série 1, 3,88 %, 2036-12-31	1 793 000	1 793 000	1 601 692
Nova Scotia Power Inc., remb. par ant., 4,95 %, 2032-11-15	728 000	727 789	759 104
Nova Scotia Power Inc., remb. par ant., 4,15 %, 2042-03-06	1 170 000	1 129 812	1 062 255
Nova Scotia Power Inc., remb. par ant., 4,50 %, 2043-07-20	338 000	304 514	319 150
Nova Scotia Power Inc., remb. par ant., 3,57 %, 2049-04-05	80 000	60 618	64 609
Original Wempi Inc., 7,79 %, 2027-10-04	1 071 000	1 071 000	1 152 029
Parkland Corp., remb. par ant., 3,88 %, 2026-06-16	575 000	575 000	575 216
Pembina Pipeline Corp., remb. par ant., 5,02 %, 2032-01-12	403 000	404 370	421 243
Pembina Pipeline Corp., remb. par ant., 5,22 %, 2033-06-28	702 000	701 698	738 439
Pembina Pipeline Corp., série 4, remb. par ant., 4,81 %, 2044-03-25	2 481 000	2 448 800	2 340 902
Pembina Pipeline Corp., série 11, remb. par ant., 4,75 %, 2048-03-26	303 000	332 752	280 994
Pembina Pipeline Corp., remb. par ant., 4,54 %, 2049-04-03	161 000	162 212	144 874
Pembina Pipeline Corp., remb. par ant., 4,67 %, 2050-05-28	580 000	588 730	528 824
Pembina Pipeline Corp., taux variable, remb. par ant., 4,80 %, 2081-01-25	461 000	461 000	452 222
Plenary Health Bridgepoint L.P., à fonds amort., remb. par ant., 7,25 %, 2042-08-31	163 156	185 981	195 669
Plenary Health Hamilton L.P., à fonds amort., 5,80 %, 2043-05-31	198 296	208 534	213 722
Plenary Properties LTAP L.P., à fonds amort., remb. par ant., 6,29 %, 2044-01-31	157 613	212 005	176 570
Power Corporation du Canada, remb. par ant., 4,81 %, 2047-01-31	760 000	751 985	765 024
Corporation financière Power, 6,90 %, 2033-03-11	325 000	441 772	377 930
Reliance L.P., remb. par ant., 2,68 %, 2027-12-01	482 000	481 913	474 544
Reliance L.P., remb. par ant., 2,67 %, 2028-08-01	753 000	752 420	732 527
Reliance L.P., remb. par ant., 5,25 %, 2031-05-15	519 000	518 969	545 928
Reliance L.P., remb. par ant., 4,39 %, 2032-04-16	588 000	586 265	588 051

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2025

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Fonds de placement immobilier RioCan, remb. par ant., 5,61 %, 2027-10-06	602 000	601 952	627 918
Fonds de placement immobilier RioCan, 4,00 %, 2028-03-01	203 000	203 000	205 062
Fonds de placement immobilier RioCan, série AE, remb. par ant., 2,83 %, 2028-11-08	1 111 000	987 873	1 080 534
Fonds de placement immobilier RioCan, remb. par ant., 5,96 %, 2029-10-01	702 000	701 712	752 586
Fonds de placement immobilier RioCan, remb. par ant., 5,47 %, 2030-03-01	462 000	463 067	487 102
Fonds de placement immobilier RioCan, remb. par ant., 5,46 %, 2031-03-01	994 000	993 732	1 046 401
Fonds de placement immobilier RioCan, remb. par ant., 4,62 %, 2031-10-03	952 000	952 000	960 586
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 3,65 %, 2027-03-31	1 692 000	1 613 153	1 701 331
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 3,75 %, 2029-04-15	252 000	240 635	252 894
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 3,25 %, 2029-05-01	418 000	404 938	412 246
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 3,30 %, 2029-12-10	401 000	353 349	393 620
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 4,25 %, 2032-04-15	1 132 000	1 132 196	1 135 517
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 5,90 %, 2033-09-21	475 000	473 793	521 133
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 6,68 %, 2039-11-04	867 000	1 149 538	998 157
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 6,75 %, 2039-11-09	1 151 000	1 516 726	1 333 948
Rogers Communications Inc., 6,11 %, 2040-08-25	838 000	1 003 833	917 759
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 6,56 %, 2041-03-22	151 000	199 945	172 858
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 5,25 %, 2052-04-15	767 000	743 469	774 725
Rogers Communications Inc., taux variable, remb. par ant., 5,00 %, 2081-12-17	2 263 000	2 261 607	2 270 725
Banque Royale du Canada, 4,64 %, 2028-01-17	2 752 000	2 706 072	2 847 886
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 3,63 %, 2028-12-10	2 800 000	2 818 144	2 823 052
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 3,41 %, 2029-06-12	1 252 000	1 252 000	1 253 432
Banque Royale du Canada, 5,23 %, 2030-06-24	182 000	184 733	195 644
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 2,94 %, 2032-05-03	1 108 000	1 103 525	1 100 593
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 1,67 %, 2033-01-28	971 000	971 000	933 966
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 4,83 %, 2034-08-08	1 500 000	1 499 970	1 551 801
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 4,21 %, 2035-07-03	1 193 000	1 193 000	1 198 651
Banque Royale du Canada, taux variable, 4,50 %, 2080-11-24	1 336 000	1 325 980	1 336 502
Scotiabank Capital Trust, série O6-1, taux variable, remb. par ant., 5,65 %, 2056-12-31	220 000	262 290	234 247
SEC L.P. and Arci Ltd., à fonds amort., remb. par ant., 5,19 %, 2033-08-29	1 410 854	1 430 901	1 404 243
SGTP Highway Bypass L.P., série A, à fonds amort., remb. par ant., 4,11 %, 2045-01-31	2 068 398	2 068 398	1 949 998
Shaw Communications Inc., remb. par ant., 4,25 %, 2049-12-09	78 000	77 594	68 571
Sienna Senior Living Inc., série C, remb. par ant., 2,82 %, 2027-03-31	426 000	425 804	421 206
Sienna Senior Living Inc., remb. par ant., 4,44 %, 2029-10-17	403 000	403 000	407 334
SmartCentres REIT, série P, remb. par ant., 3,44 %, 2026-08-28	843 000	840 188	843 910
SmartCentres REIT, série V, remb. par ant., 3,19 %, 2027-06-11	537 000	527 127	534 134
SmartCentres REIT, série S, remb. par ant., 3,83 %, 2027-12-21	657 000	644 930	659 945

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2025

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
SmartCentres REIT, série U, remb. par ant., 3,53 %, 2029-12-20	1 073 000	969 026	1 046 968
SmartCentres REIT, 5,16 %, 2030-08-01	472 000	472 000	490 274
SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance Inc., remb. par ant., 6,63 %, 2044-06-30	2 179 650	2 782 467	2 496 515
SSL Finance Inc. / SSL Financement Inc., série A, à fonds amort., remb. par ant., 4,10 %, 2045-10-31	698 376	772 844	654 669
Stonlasec8 Indigenous Investments L.P., série 1, fonds à amort., 5,17 %, 2055-07-06	306 000	306 000	310 559
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 2,58 %, 2032-05-10	1 166 000	1 146 533	1 153 797
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 2,80 %, 2033-11-21	2 429 000	2 367 971	2 389 003
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 4,78 %, 2034-08-10	1 274 000	1 273 694	1 326 798
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 5,12 %, 2036-05-15	1 009 000	1 009 000	1 067 758
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 5,40 %, 2042-05-29	723 000	818 966	772 298
Superior Plus L.P., remb. par ant., 4,25 %, 2028-05-18	971 000	971 000	956 435
TELUS Corp., série CAA, remb. par ant., 3,15 %, 2030-02-19	934 000	830 683	911 145
TELUS Corp., remb. par ant., 4,65 %, 2031-08-13	513 000	512 543	528 667
TELUS Corp., remb. par ant., 5,10 %, 2034-02-15	703 000	700 497	734 078
TELUS Corp., remb. par ant., 5,15 %, 2043-11-26	1 655 000	1 743 450	1 648 285
TELUS Corp., série CP, remb. par ant., 4,85 %, 2044-04-05	1 303 000	1 378 384	1 251 290
TELUS Corp., remb. par ant., 4,40 %, 2046-01-29	105 000	101 205	95 019
TELUS Corp., série CW, remb. par ant., 4,70 %, 2048-03-06	734 000	695 197	686 688
TELUS Corp., série CAE, remb. par ant., 4,10 %, 2051-04-05	75 000	74 603	64 346
Teranet Holdings L.P., remb. par ant., 6,10 %, 2041-06-17	520 000	557 049	540 025
La Banque Toronto-Dominion, 4,21 %, 2027-06-01	1 928 000	1 888 834	1 965 283
La Banque Toronto-Dominion, 5,38 %, 2027-10-21	95 000	97 602	99 486
La Banque Toronto-Dominion, 4,68 %, 2029-01-08	3 411 000	3 400 945	3 551 275
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, remb. par ant., 4,00 %, 2030-10-31	839 000	839 000	852 549
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, remb. par ant., 3,06 %, 2032-01-26	2 255 000	2 125 211	2 246 530
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, remb. par ant., 4,13 %, 2033-01-09	291 000	291 000	293 402
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, remb. par ant., 5,18 %, 2034-04-09	1 057 000	1 057 000	1 104 662
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, remb. par ant., 7,28 %, 2082-10-31	494 000	494 000	520 360
TransCanada PipeLines Ltd., 5,65 %, 2029-06-20	575 000	702 380	608 908
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 6,50 %, 2030-12-09	553 000	718 220	603 465
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 5,33 %, 2032-05-12	738 000	743 143	787 778
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 4,55 %, 2041-11-15	2 831 000	2 883 524	2 653 692
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 4,35 %, 2046-06-06	85 000	90 304	76 381
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 4,18 %, 2048-07-03	226 000	180 999	196 736

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2025

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 4,34 %, 2049-10-15	1 799 000	1 721 776	1 598 887
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 5,92 %, 2052-05-12	169 000	169 064	187 610
Union Gas Ltd., remb. par ant., 4,88 %, 2041-06-21	1 237 000	1 230 919	1 256 223
Vancouver Airport Fuel Facilities Corp., série L, remb. par ant., 5,06 %, 2065-06-04	244 000	244 000	251 173
Ventas Canada Finance Ltd., série H, remb. par ant., 3,30 %, 2031-12-01	1 322 000	1 315 537	1 253 027
Vidéotron Ltée, remb. par ant., 3,63 %, 2028-06-15	1 108 000	1 103 886	1 109 285
		249 637 344	248 436 569
Obligations de sociétés (1,85 %)			
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 2031-06-01	100 000	92 039	92 127
Gouvernement du Canada, 3,25 %, 2034-12-01	4 084 000	4 066 703	4 083 630
Gouvernement du Canada, 2,75 %, 2055-12-01	1 012 000	854 160	859 935
		5 012 902	5 035 692
Obligations municipales (1,83 %)			
Access Justice Durham Ltd., série A, 5,02 %, 2039-08-31	767 981	910 219	793 498
Aéroports de Montréal, remb. par ant., 6,95 %, 2032-04-16	495 474	613 981	546 877
Aéroports de Montréal, série I, remb. par ant., 5,47 %, 2040-04-16	274 000	310 290	298 651
Ville de Montréal, 4,75 %, 2045-12-01	673 000	674 050	682 215
Ville de Toronto, 4,90 %, 2054-05-15	764 000	759 599	793 763
Ville de Toronto, 4,55 %, 2054-10-29	685 000	683 664	673 743
Edmonton Regional Airport Authority, remb. par ant., 7,21 %, 2030-11-01	156 556	188 069	168 596
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, série 00-1, remb. par ant., 7,05 %, 2030-06-12	119 000	136 896	137 116
Ottawa MacDonald-Cartier International Airport Authority, à fonds amort., remb. par ant., 6,97 %, 2032-05-25	314 716	335 204	342 685
Ottawa MacDonald-Cartier International Airport Authority, série E, à fonds amort., remb. par ant., 3,93 %, 2045-06-09	121 732	111 138	110 885
Winnipeg Airports Authority Inc., à fonds amort., remb. par ant., 5,21 %, 2040-09-28	297 652	326 186	307 326
Winnipeg Airports Authority Inc., à fonds amort., remb. par ant., 6,10 %, 2040-11-20	116 107	117 025	126 699
		5 166 321	4 982 054
Titres adossés à des actifs (1,70 %)			
BMW Canada Auto Trust, cat A3, série 23-1, remb. par ant., 3,54 %, 2028-01-20	327 000	327 000	327 322
BMW Canada Auto Trust, cat. A3, série 24-1, remb. par ant., 4,79 %, 2029-01-22	471 000	471 000	476 120
CNH Capital Canada Receivables Trust, cat. A2, série 23-1, taux variable, remb. par ant., 4,99 %, 2029-10-15	624 174	624 174	635 061
CNH Capital Canada Receivables Trust, cat. A2, série 24-1, remb. par ant., 5,06 %, 2031-08-15	554 950	554 950	567 588

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2025

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
CNH Capital Canada Receivables Trust II, cat. A2, série 25-1, remb. par ant., 3,49 %, 2032-12-15	360 000	360 000	360 000
Eagle Credit Card Trust, série A, 4,92 %, 2029-06-17	200 000	200 000	210 028
Ford Auto Securitization Trust, cat. A3, série 24-A, remb. par ant., 4,97 %, 2030-03-15	678 000	678 000	703 913
Ford Auto Securitization Trust II, cat. A3, série 24-B, remb. par ant., 3,84 %, 2030-09-15	477 000	477 000	481 410
Ford Auto Securitization Trust II, cat. A3, série 25-A, remb. par ant., 3,61 %, 2031-02-15	400 000	400 000	399 516
GMF Canada Leasing Trust, cat. A3, série 24-1, remb. par ant., 4,83 %, 2029-08-20	467 000	467 000	472 931
		4 559 124	4 633 889
Obligations convertibles (0,60 %)			
Enbridge Inc., obligations convertibles, taux variable, remb. par ant., 8,75 %, 2084-01-15	636 000	636 399	751 182
Keyera Corp., obligations convertibles, taux variable, remb. par ant., 6,88 %, 2079-06-13	836 000	836 000	878 410
		1 472 399	1 629 592
Titres adossés à des créances hypothécaires (0,09 %)			
Classic RMBS Trust, cat. A, série 21-2, taux variable, remb. par ant., 1,53 %, 2052-03-15	54 108	54 086	53 753
Real Estate Asset Liquidity Trust, cat. A2, série 17, remb. par ant., 3,64 %, 2052-11-12	198 265	198 263	197 679
		252 349	251 432
TOTAL DES TITRES À REVENU FIXE CANADIENS		266 100 439	264 969 228
TITRES À REVENU FIXE AMÉRICAINS (1,89 %)			
Obligations de sociétés (1,89 %)			
Bank of America Corp., taux variable, remb. par ant., 3,62 %, 2028-03-16	400 000	393 627	402 448
Bank of America Corp., taux variable, remb. par ant., 2,60 %, 2029-04-04	1 756 000	1 756 000	1 727 681
Goldman Sachs Group Inc. (The), taux variable, remb. par ant., 2,01 %, 2029-02-28	1 470 000	1 470 000	1 420 345
Manulife Finance Delaware L.P., taux variable, remb. par ant., 5,06 %, 2041-12-15	758 000	684 410	781 128
Wells Fargo & Co., taux variable, remb. par ant., 5,08 %, 2028-04-26	786 000	786 000	811 004
		5 090 037	5 142 606
TOTAL DES TITRES À REVENU FIXE AMÉRICAINS		5 090 037	5 142 606
Coûts de transaction		(4)	

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2025

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
TOTAL DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS (99,07 %)		271 190 472 \$	270 111 834 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie (0,74 %)			2 023 576
Dépôts de couverture (0,00 %)			1 681
Autres actifs, moins les passifs (0,19 %)			512 030
ACTIF NET (100,00 %)			272 649 121 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

Notes afférentes aux états financiers (non audité)

30 juin 2025

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le FNB Global X Actif obligations de sociétés (auparavant, FNB Horizons Actif obligations de sociétés) (« HAB » ou le « FNB ») est une fiducie d'investissement établie sous le régime des lois de la province d'Ontario, en vertu d'une déclaration de fiducie, qui a commencé ses activités le 14 juillet 2010. L'adresse du siège social du FNB est la suivante : a/s Global X Investments Canada Inc., 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7.

Les parts de catégorie E (« catégorie E ») du FNB sont offertes en permanence par l'entremise de son prospectus et sont négociées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole HAB. Un investisseur ne pourra acheter ou vendre des parts du FNB à la TSX que par l'entremise d'un courtier inscrit dans la province ou le territoire de résidence de l'investisseur. Les investisseurs peuvent négocier des parts du FNB de la même façon que d'autres titres négociés à la TSX, y compris au moyen d'ordres au cours du marché et d'ordres à cours limité, et pourraient devoir payer les commissions de courtage d'usage au moment de l'achat ou de la vente des parts.

L'objectif de placement de HAB est d'obtenir une croissance du capital à long terme et de générer un revenu élevé. HAB investit principalement dans un portefeuille composé de titres de créance (y compris des titres assimilables à des titres de créance) de sociétés canadiennes et américaines, soit directement, soit indirectement en investissant dans des titres d'autres fonds d'investissement, notamment de fonds inscrits en bourse, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB.

Global X Investments Canada Inc. est le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de placements du FNB (« Global X », le « gestionnaire » ou le « gestionnaire de placements »). Le gestionnaire de placements est chargé de mettre en œuvre les stratégies de placement du FNB et de retenir les services de Corporation Fiera Capital (« Fiera » ou le « sous-conseiller ») en qualité de sous-conseiller du FNB.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT***i) Déclaration de conformité***

Les états financiers ont été préparés selon les normes IFRS de comptabilité (« IFRS »). Toute mention relative au total de l'actif net, à l'actif net, à la valeur liquidative ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net fait référence à l'actif net ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, aux termes des IFRS.

Le conseil d'administration du gestionnaire a approuvé la publication des présents états financiers le 14 août 2025.

ii) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

iii) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du FNB.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2025

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables énoncées ci-après ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers.

a) Instruments financiers

i) Comptabilisation, évaluation initiale et classement

Le FNB est assujéti à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 ») pour le classement et l'évaluation d'instruments financiers, y compris la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture.

Aux termes de l'IFRS 9, les actifs financiers doivent être classés selon la gestion des actifs financiers prévue dans le modèle d'affaires du FNB ainsi que les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Elle prévoit trois catégories de classement principales pour les actifs financiers : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. L'IFRS 9 exige que le classement des instruments de créance, le cas échéant, repose uniquement sur les remboursements de principal et les versements d'intérêts ainsi que sur le critère du modèle économique.

Les actifs financiers et les passifs financiers du FNB sont gérés, et sa performance est évaluée sur la base de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres d'emprunt du FNB, le cas échéant, correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Toutefois, ces titres ne sont ni détenus aux fins de recouvrement ni détenus aux fins de recouvrement et de vente selon le modèle économique de l'IFRS 9.

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur (voir ci-après) à la date de transaction, les coûts de transaction étant comptabilisés dans les états du résultat global. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date où ils sont générés.

Le FNB classe les actifs financiers et les passifs financiers dans les catégories suivantes :

- actifs financiers obligatoirement classés à la juste valeur par le biais du résultat net : titres de créance, investissements en titres de capitaux propres et instruments financiers dérivés;
- actifs financiers au coût amorti : tout autre actif financier;
- passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net : instruments financiers dérivés et titres vendus à découvert, le cas échéant;
- passifs financiers au coût amorti : tout autre passif financier.

ii) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, à défaut, le marché le plus avantageux auquel le FNB a accès à cette date. La juste valeur d'un passif reflète l'effet du risque de non-exécution.

Les placements sont évalués à la juste valeur à la fermeture des bureaux chaque jour ouvrable pendant lequel des séances sont tenues à la TSX (la « date d'évaluation ») en s'appuyant, dans la mesure du possible, sur des sources de cotation externes. Les placements détenus qui sont négociés sur un marché boursier actif et reconnu, un marché hors cote ou par un courtier en valeurs mobilières

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2025

reconnu sont évalués selon leur cours de clôture. Toutefois, ces cours peuvent faire l'objet d'un ajustement si une valeur plus exacte peut être obtenue d'une transaction boursière plus récente ou si l'on y incorpore d'autres renseignements pertinents dont il n'a pas été tenu compte dans les cotations de sources externes. Les placements à court terme, y compris les billets et les instruments du marché monétaire, sont évalués au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur.

Les placements détenus qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris certains instruments financiers dérivés, sont évalués au moyen de données du marché observables, si possible, selon le mode de calcul et la manière établie par le gestionnaire. Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés aux états de la situation financière selon le profit ou la perte qui serait réalisé si les contrats étaient liquidés à la date d'évaluation. Les dépôts de couverture, le cas échéant, sont présentés au tableau des placements comme dépôts de couverture. Il y a également lieu de se reporter au sommaire de l'évaluation de la juste valeur présenté à la note 6.

Les politiques relatives à la juste valeur qui sont appliquées pour la présentation de l'information financière sont les mêmes que celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative pour les transactions menées avec les porteurs de parts.

La juste valeur des autres actifs et passifs financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments.

iii) Compensation

Les actifs financiers et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états de la situation financière, s'il existe un droit juridique exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les produits et les charges sont présentés pour leur montant net en ce qui a trait aux profits et pertes attribuables aux instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et aux profits et pertes de change.

iv) Instruments spécifiques**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de la trésorerie en dépôt et des billets à court terme portant intérêt dont l'échéance est de moins de trois mois au moment de l'acquisition.

Contrats de change à terme

Les contrats de change à terme, le cas échéant, sont évalués à la valeur au cours du marché à la date d'évaluation. La valeur de ces contrats de change à terme correspond au profit ou à la perte qui serait réalisé si, à la date d'évaluation, la position devait être liquidée et comptabilisée en tant qu'actifs et (ou) passifs dérivés dans les états de la situation financière et en tant que variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés aux états du résultat global. Lorsqu'un contrat de change à terme est liquidé ou qu'il vient à échéance, un profit réalisé ou une perte réalisée est comptabilisé dans les états du résultat global au poste « Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés ». La valeur des contrats de change à terme en dollars canadiens est déterminée à l'aide des cours de change à terme établis par un fournisseur de services indépendant.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2025

Parts rachetables

Les parts rachetables sont calculées à la valeur actualisée du prix de rachat et sont considérées comme étant la valeur résiduelle de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Elles sont classées à titre de passifs financiers en raison des exigences du FNB visant à distribuer le revenu net et les gains en capital aux porteurs de parts.

b) Revenu de placement

Les transactions sur placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Les profits et les pertes réalisés découlant des transactions sur placements sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. L'écart entre la juste valeur et le coût moyen, tel qu'il est inscrit dans les états financiers, est pris en compte dans les états du résultat global comme faisant partie de la variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les placements et les instruments dérivés. Le revenu d'intérêts à des fins de distribution tiré des placements dans des obligations et des placements à court terme représente le taux d'intérêt nominal reçu par le FNB selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende. Le revenu tiré des distributions provenant de placements dans d'autres fonds du FNB est comptabilisé lorsqu'il est gagné.

Le revenu provenant des dérivés est présenté dans les états du résultat global comme le profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés, comme la variation nette de la plus-value (moins-value) latente de placements et de dérivés, et comme le revenu d'intérêts à des fins de distribution, selon sa nature.

Le revenu tiré des transactions de prêts de titres, s'il en est, est inclus dans le revenu tiré des prêts de titres aux états du résultat global lorsqu'il est gagné. Tous les titres faisant l'objet d'un prêt sont présentés dans le tableau des placements, et la valeur de marché des titres prêtés et des garanties détenues est établie quotidiennement (note 7).

Si le FNB est assujéti à des retenues fiscales imposées par certains pays sur le revenu de placement et les gains en capital, ces revenus et gains sont comptabilisés pour leur montant brut, et les retenues fiscales connexes sont présentées en tant que charges distinctes dans les états du résultat global.

c) Devises

Les transactions menées en devises sont converties dans la monnaie de présentation du FNB au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises à la date de clôture sont convertis au cours en vigueur à la clôture de la période. Les profits et pertes de change sont présentés en tant que « Profit net (perte nette) de change réalisé(e) », sauf pour les profits ou pertes attribuables aux instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, lesquels sont comptabilisés en tant que composante du « Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et d'instruments dérivés » et de la « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés » aux états du résultat global.

d) Coût

Le coût des placements de portefeuille est déterminé selon la méthode du coût moyen.

e) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net par part présentée aux états du résultat global correspond à la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation divisée par le nombre moyen pondéré de parts du FNB qui sont en circulation au cours de la période de présentation de l'information financière.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2025

f) Transactions des porteurs de parts

La valeur à laquelle les parts sont émises ou rachetées est calculée en divisant la valeur liquidative du FNB par le nombre total de parts du FNB en circulation à la date d'évaluation applicable. Les montants reçus à l'émission de parts et les montants payés au rachat de parts sont inclus dans les états de l'évolution de la situation financière. Les ordres de souscription ou de rachat ne sont autorisés que pendant les jours de bourse applicables, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB.

g) Montants à recevoir (payer) se rapportant à des actifs de portefeuille vendus (achetés)

Conformément à la politique de comptabilisation à la date de transaction du FNB visant les achats et ventes, les transactions de vente ou d'achat en attente d'un règlement représentent des montants à recevoir ou à payer relativement à des titres vendus ou achetés, mais qui ne sont pas réglés à la date de clôture.

h) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie de parts du FNB est calculé en divisant l'actif net du FNB attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre de parts en circulation que compte le FNB à la date d'évaluation.

i) Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont les coûts additionnels qui découlent directement de l'acquisition, de l'émission ou de la sortie d'un placement, ce qui comprend les honoraires et commissions payés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers et les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses, ainsi que les droits et taxes de transfert applicables. Les coûts de transaction sont passés en charges et imputés aux coûts de transaction dans les états du résultat global.

j) Modifications de méthodes comptables

En date du 1^{er} janvier 2023, le FNB a adopté Informations à fournir sur les méthodes comptables (*modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2*). Bien que les modifications n'aient pas entraîné de changements de méthodes comptables en soi, elles ont eu une incidence sur les informations sur les méthodes comptables à fournir dans les états financiers.

Les modifications exigent la présentation d'informations « significatives » sur les méthodes comptables plutôt que la présentation d'informations sur les principales méthodes comptables. Les modifications fournissent également des directives quant à l'application du concept de caractère significatif aux informations à fournir sur les méthodes comptables, dans le but d'aider les entités à fournir des informations utiles sur les méthodes comptables qui leur sont propres et qui aideront les utilisateurs à comprendre les autres informations dans les états financiers.

Conformément aux modifications, le gestionnaire a revu les méthodes comptables et a mis à jour, dans certains cas, les informations fournies à la note 3.

k) Changements futurs aux méthodes comptables

Les modifications futures de l'IFRS 7 et l'IFRS 9 s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. Les modifications portent sur le règlement des passifs financiers au moyen de systèmes de paiement électronique et sur l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels d'actifs financiers, y compris ceux présentant des caractéristiques liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Il y a des modifications additionnelles aux obligations d'information concernant les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2025

L'IFRS 18 remplacera l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. Ce changement aura une incidence sur la structure des états du résultat global et des flux de trésorerie du FNB et entraînera la présentation d'informations supplémentaires.

Le FNB procède actuellement à l'évaluation de l'incidence sur les états financiers des normes modifiées et des nouvelles normes comptables.

4. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES ET JUGEMENTS

Lors de l'établissement des présents états financiers, le gestionnaire a eu recours à son jugement, a fait des estimations et a posé des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable de l'actif, du passif, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute modification des estimations est comptabilisée prospectivement.

Le FNB peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, y compris des instruments dérivés. La détermination de la juste valeur de ces instruments représente l'information qui a fait l'objet des jugements comptables et des estimations les plus critiques de la part du FNB lors de la préparation des états financiers. Il y a lieu de se reporter à la note 6 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du FNB.

5. RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, le FNB est exposé à divers risques financiers liés à ses activités de placement. Le gestionnaire s'efforce de réduire au minimum les effets négatifs de ces risques sur le rendement du FNB en faisant appel à des conseillers en valeurs spécialisés et expérimentés, en suivant quotidiennement les positions du FNB et l'évolution du marché et en ayant recours de façon périodique à des dérivés afin de couvrir certains risques. Le gestionnaire contribue à la gestion des risques en maintenant une structure de gouvernance servant à superviser les activités de placement du FNB et à assurer la conformité de celles-ci avec les stratégies de placement établies par le FNB, les lignes directrices internes et les règles en matière de valeurs mobilières.

Il y a lieu de se reporter au plus récent prospectus pour une analyse complète des risques liés à un placement dans les parts du FNB. Les risques importants visant les instruments financiers et qui sont propres au FNB, de même qu'une analyse, figurent ci-après.

a) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix de marché, comme les taux d'intérêt, le cours des actions, les taux de change et les écarts de crédit (sans lien avec les variations de la solvabilité du débiteur ou de l'émetteur), influent sur les revenus du FNB ou sur la juste valeur des instruments financiers qu'il détient. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à gérer et à maintenir les expositions au risque de marché à l'intérieur de paramètres acceptables, tout en optimisant les rendements.

i) Risque de change

Le risque de change correspond au risque que des instruments financiers libellés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation du FNB, soit le dollar canadien, fluctuent en raison de variations des taux de change et puissent avoir une incidence défavorable sur le bénéfice et les flux de trésorerie du FNB ou sur la juste valeur des placements qu'il détient. Le FNB peut réduire son exposition au risque de change au moyen d'ententes relatives à des instruments dérivés tels que des contrats de change à terme ou standardisés. Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, le FNB n'avait pas d'exposition nette importante aux devises en raison de ses stratégies de couverture.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2025

ii) Risque de taux d'intérêt

Le FNB peut être exposé au risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs de ses instruments financiers fluctue avec les taux d'intérêt du marché. En général, la valeur des instruments financiers portant intérêt augmente lorsque les taux d'intérêt baissent; inversement, elle diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux à court terme du marché ont une sensibilité minimale aux fluctuations des taux d'intérêt, puisque ces titres sont généralement détenus jusqu'à leur échéance et qu'ils sont de courte durée.

Le tableau suivant résume l'exposition du FNB au risque de taux d'intérêt, y compris les actifs du FNB classés selon la période à courir jusqu'à l'échéance :

Placements	Inférieur à 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Ne portant pas intérêt	Total
Au	(en milliers de dollars)					
30 juin 2025	4 089	–	44 150	177 082	–	225 321
31 décembre 2024	2 388	64 817	63 447	225 174	–	355 826

Au 30 juin 2025, l'actif net du FNB exposé au risque de taux d'intérêt était de 100,7 % (100,3 % au 31 décembre 2024). Au 30 juin 2025, le montant par lequel l'actif net du FNB aurait augmenté ou diminué si les taux d'intérêt en vigueur sur le marché avaient augmenté ou diminué de 1 %, en présumant un déplacement parallèle de la courbe de rendement, toutes autres variables demeurant constantes par ailleurs, était de 15 516 780 \$ (20 714 836 \$ au 31 décembre 2024). La sensibilité du FNB aux taux d'intérêt a été déterminée en fonction de la durée pondérée des placements en portefeuille. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée.

iii) Autre risque lié au marché

L'autre risque lié au marché est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change) causées par des facteurs propres à un placement précis, à son émetteur ou causées par tous les facteurs perturbant l'ensemble des instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le gestionnaire a mis en place des contrôles de gestion du risque à l'interne au FNB, lesquels visent à limiter la perte relative à ses activités de négociation.

Le tableau ci-après présente l'incidence estimée sur le FNB d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % d'un indice boursier général, compte tenu de la corrélation historique, tous les autres facteurs demeurant constants, aux dates considérées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future.

Indice comparatif	30 juin 2025	31 décembre 2024
Indice ICE BofA Merrill Lynch Canada Corporate Bond	2 971 351 \$	3 056 079 \$

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2025

b) Risque de crédit

Le risque de crédit sur instruments financiers correspond au risque de perte financière pouvant découler du défaut d'une contrepartie de remplir ses obligations envers le FNB. Il découle principalement des titres de créance détenus, et aussi des actifs financiers dérivés, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de même que des autres débiteurs. À la date de clôture, l'exposition maximale du FNB au risque de crédit représente la valeur comptable des actifs financiers pertinents présentée dans les états de la situation financière. La politique du FNB à l'égard du risque de crédit consiste à réduire son exposition à des contreparties dont le risque de défaillance perçu est élevé en ne faisant affaire qu'avec des contreparties qui respectent les normes de crédit présentées dans le prospectus du FNB et, au besoin, en recevant des garanties acceptables.

Analyse de la qualité du crédit

L'exposition du FNB au risque de crédit selon une notation désignée du portefeuille investi attribuée au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 était la suivante :

Cote de solvabilité attribuée aux titres de créance ou aux instruments dérivés	Pourcentage de la valeur liquidative (%)	
	30 juin 2025	31 décembre 2024
AAA	4,8 %	4,8 %
AA	19,4 %	0,8 %
A	28,4 %	39,3 %
BBB	44,4 %	51,1 %
BB	3,8 %	4,4 %
Total	100,7 %	100,4 %

La notation désignée a été obtenue auprès de Standard & Poor's, de Moody's et (ou) de Dominion Bond Rating Service. Lorsque plus d'une cote de crédit a été attribuée à un même titre, la cote la plus basse a été retenue. Le risque de crédit est géré en traitant avec des contreparties que le FNB estime solvables et en surveillant régulièrement l'exposition aux risques. Au 30 juin 2025, le risque maximal auquel le FNB était exposé eu égard à un émetteur correspondait à 5,1 % (5,8 % au 31 décembre 2024) de son actif net.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le FNB éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont réglés par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. La politique du FNB et la méthode du gestionnaire de placements en matière de gestion du risque de liquidité consistent à faire en sorte, dans la mesure du possible, que le FNB dispose toujours des liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance, tant dans des conditions normales que sous contrainte, y compris les rachats d'actions estimés, et ce, sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher sa réputation. En général, les passifs du FNB sont exigibles dans les 90 jours. Le gestionnaire gère le risque de liquidité en investissant la majorité de l'actif du FNB dans des placements qui sont négociés sur un marché actif et qui peuvent être aisément cédés. L'objectif du FNB est de détenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité; par conséquent, le risque de liquidité est jugé minimal pour le FNB.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2025

6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

Le FNB présente ci-après un classement des évaluations à la juste valeur des placements qu'il détient selon une hiérarchie qui se compose de trois niveaux de juste valeur ainsi qu'un rapprochement des transactions et des transferts entre les niveaux de cette hiérarchie. La hiérarchie des données servant à l'évaluation de la juste valeur s'établit comme suit :

- Niveau 1 : les titres qui sont évalués selon des prix cotés sur des marchés actifs.
- Niveau 2 : les titres qui sont évalués selon des données autres que les prix cotés observables, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).
- Niveau 3 : les titres qui sont évalués selon des données non observables de marché importantes.

Les changements aux méthodes d'évaluation pourraient entraîner des transferts entre les niveaux assignés aux placements. Le tableau suivant présente un sommaire des données utilisées dans l'évaluation des placements et dérivés du FNB évalués à la juste valeur au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 :

	30 juin 2025			31 décembre 2024		
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)
Actifs financiers						
Obligations	–	269 860 402	–	–	351 580 683	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	251 432	–	–	306 966	–
Total des actifs financiers	–	270 111 834	–	–	351 887 649	–
Total des passifs financiers	–	–	–	–	–	–
Actifs et passifs financiers, montant net	–	270 111 834	–	–	351 887 649	–

Il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 par suite du changement dans la disponibilité des prix cotés sur des marchés ou des données observables sur le marché au cours de la période ou de l'exercice présenté. En outre, aucun placement ni aucune transaction n'ont été classés dans le niveau 3 pour la période close le 30 juin 2025 et l'exercice clos le 31 décembre 2024.

7. PRÊT DE TITRES

Afin de générer des rendements supplémentaires, le FNB est autorisé à conclure certaines conventions de prêt de titres avec des emprunteurs qu'il juge acceptables conformément au *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (le « Règlement 81-102 »). Aux termes d'une convention de prêt de titres, l'emprunteur doit verser au FNB des honoraires de prêt de titres déterminés, verser au FNB des honoraires d'un montant égal aux distributions que l'emprunteur a reçues sur les titres empruntés, et le FNB doit recevoir une forme acceptable de garantie d'une valeur excédentaire à celle des titres prêtés. Bien que cette garantie soit évaluée à la valeur du marché, le FNB pourrait tout de même être exposé au risque de perte si l'emprunteur ne s'acquittait pas de son obligation de rendre les titres empruntés et si la garantie ne suffisait pas à reconstituer le portefeuille de titres prêtés. Le cas échéant, le revenu tiré de ces transactions de prêt de titres au cours de la période est indiqué dans les états du résultat global du FNB.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2025

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, la valeur totale des titres prêtés et des garanties reçues à la clôture des marchés s'établissait comme suit :

Au	Titres prêtés	Garanties reçues
30 juin 2025	16 702 100 \$	17 573 000 \$
31 décembre 2024	13 493 120 \$	14 184 522 \$

Les garanties peuvent inclure, sans s'y limiter, de la trésorerie et des obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou une province canadienne; par le gouvernement des États-Unis ou ses organismes; par certains États souverains; par des organismes supranationaux autorisés; et des emprunts à court terme d'institutions financières canadiennes, pour autant que, dans chaque cas, les titres de créance aient une notation désignée comme il est défini par le Règlement 81-102.

Le tableau ci-après présente un rapprochement du revenu tiré du prêt de titres, tel qu'il est présenté dans les états du résultat global pour les périodes closes les 30 juin 2025 et 2024. Il indique le montant brut du revenu tiré du prêt de titres provenant des opérations de prêt de titres du FNB, moins les retenues fiscales et les montants gagnés par les parties ayant le droit de recevoir un paiement provenant du montant brut dans le cadre d'une convention de prêt de titres.

Pour les périodes closes les	30 juin 2025		30 juin 2024	
	Montant	Pourcentage du revenu brut	Montant	Pourcentage du revenu brut
Revenu brut tiré du prêt de titres	7 339 \$		13 850 \$	
Retenues fiscales	–	–	(117)	0,84 %
Honoraires du mandataire d'opérations de prêts :				
The Bank of New York Mellon	(2 933)	39,96 %	(5 489)	39,63 %
Revenu net tiré du prêt de titres versé au FNB	4 406 \$	60,04 %	8 244 \$	59,53 %

8. PARTS RACHETABLES

Le FNB est autorisé à émettre un nombre illimité de parts de catégorie E rachetables et transférables, lesquelles parts représentent chacune une participation indivise et égale dans l'actif net du FNB. Chaque part habilite son porteur à exprimer une voix aux assemblées des porteurs de parts. Chaque part confère une participation égale, avec toutes les autres parts, à tous les paiements faits aux porteurs de parts, autres que les distributions des frais de gestion, qu'il s'agisse de distributions de revenu ou de distributions de capital et, au moment de la liquidation, une participation égale au reliquat de l'actif net du FNB après l'acquittement de toute obligation non réglée attribuable aux parts de cette catégorie du FNB. Toutes les parts seront entièrement payées et non susceptibles d'appels subséquents, et ne seront pas assujetties à de futures évaluations, lorsqu'elles auront été émises, et elles ne pourront être cédées, sauf par application de la loi.

Les parts rachetables émises par le FNB confèrent à l'investisseur le droit d'exiger le remboursement au comptant d'un montant proportionnel à la participation de l'investisseur dans l'actif net du FNB chaque date de rachat et elles sont classées à titre de passif en raison de l'obligation du FNB de distribuer son revenu net et ses gains en capital aux porteurs de parts. Les objectifs du FNB en matière de gestion des parts rachetables sont d'atteindre l'objectif de placement du FNB et de gérer le risque de liquidité attribuable aux rachats. Le risque de liquidité du FNB attribuable aux parts rachetables est décrit à la note 5.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2025

Pendant les jours de bourse applicables, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB, les porteurs de parts du FNB peuvent i) racheter des parts du FNB au comptant, à un prix par part correspondant à 95 % du cours de clôture des parts du FNB à la TSX le jour de prise d'effet du rachat, lorsque le nombre de parts faisant l'objet du rachat ne correspond pas à un nombre prescrit de parts ou à un multiple de celui-ci; ou ii) racheter, déduction faite de tous les frais de rachat applicables déterminés de temps à autre par le gestionnaire, à son gré, un nombre prescrit de parts ou un multiple du nombre prescrit de parts du FNB au comptant pour un montant correspondant à la valeur liquidative de ce nombre de parts.

Des parts du FNB sont émises ou rachetées sur une base quotidienne à la valeur liquidative par titre, laquelle est fixée chaque jour ouvrable à 16 h (heure de l'Est). Les ordres d'achat ou de rachat doivent respecter une heure limite, soit 9 h 30 (heure de l'Est).

Le FNB doit distribuer tout bénéfice net et tout gain en capital qu'il a réalisé au cours de la période. Le bénéfice réalisé par le FNB est distribué aux porteurs de parts au moins une fois par année, au besoin, et ces distributions sont soit versées en trésorerie, soit réinvesties par les porteurs de parts dans des parts additionnelles du FNB. Les gains en capital réalisés nets, le cas échéant, sont habituellement distribués aux porteurs de parts en décembre de chaque année. Les distributions annuelles des gains en capital ne sont pas versées en trésorerie, mais sont plutôt réinvesties et comptabilisées à titre de distributions imposables et utilisées afin d'augmenter le prix de base rajusté de chaque porteur de parts du FNB. Les distributions versées aux détenteurs de parts rachetables sont constatées dans les états de l'évolution de la situation financière.

Veuillez consulter le plus récent prospectus du FNB pour obtenir une description complète des caractéristiques de souscription et de rachat des parts du FNB.

Pour les périodes closes les 30 juin 2025 et 2024, le nombre de parts émises dans le cadre de souscriptions ou du réinvestissement des distributions, le nombre de parts rachetées, le nombre total et le nombre moyen de parts en circulation se présentent comme suit :

Période	Parts en circulation à l'ouverture	Parts émises	Parts rachetées	Parts en circulation à la clôture	Nombre moyen de parts en circulation
2025	34 592 041	1 676 831	(9 725 000)	26 543 872	29 540 000
2024	32 687 524	2 977 415	(1 700 000)	33 964 939	33 454 398

9. CHARGES

Frais de gestion

Le gestionnaire assure ou supervise la prestation de services administratifs requis par le FNB, y compris notamment la négociation de contrats avec certains tiers fournisseurs de services tels que les gestionnaires de portefeuille, les dépositaires, les agents chargés de la tenue des registres, les agents des transferts, les auditeurs et les imprimeurs; l'autorisation du paiement des frais d'exploitation engagés au nom du FNB; les arrangements de la tenue à jour des registres comptables du FNB; la préparation des rapports à l'intention des porteurs de parts et des autorités de réglementation des valeurs mobilières compétentes; le calcul du montant des distributions faites par le FNB et l'établissement de la fréquence de telles distributions; la préparation des états financiers, des déclarations de revenus et des informations financières et comptables selon ce qu'exige le FNB; l'assurance que les porteurs de parts reçoivent les états financiers et autres rapports suivant ce que la loi applicable exige de temps à autre; l'assurance que le FNB se conforme à toutes les autres exigences réglementaires, notamment les obligations d'information continue du FNB en vertu des lois applicables en valeurs mobilières; l'administration des achats, des rachats et autres opérations liées aux parts du FNB; et la gestion des demandes des porteurs de parts du FNB et la communication avec ceux-ci. Le gestionnaire fournit des locaux et du personnel pour assurer ces services, si ceux-ci ne sont fournis par aucun autre fournisseur de services du FNB. Le gestionnaire supervise également les stratégies de placement du FNB pour s'assurer que le FNB se conforme à ses objectifs de placement, à ses stratégies de placement et à ses restrictions et pratiques en matière de placement.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2025

En contrepartie de ces services, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels correspondant à un taux annuel de 0,50 % de la valeur liquidative des parts du FNB, plus les taxes de vente applicables, calculés et cumulés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu. Le sous-conseiller est rémunéré à même les frais de gestion pour les services qu'il a fournis, sans autre coût pour le FNB. Toute charge du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou d'une prise en charge par le gestionnaire est versée à même les frais de gestion reçus par le gestionnaire.

Autres charges

À moins que le gestionnaire n'y renonce ou ne les rembourse, le FNB paie l'ensemble de ses charges d'exploitation, notamment les honoraires des auditeurs, les frais liés aux services offerts par le fiduciaire et le dépositaire, les coûts associés à l'évaluation, à la comptabilité et à la tenue de registres, les frais juridiques, les frais autorisés relatifs à la préparation et au dépôt de prospectus, les coûts liés à l'envoi de documents aux porteurs de parts, les droits d'inscription à la cote d'une bourse et les frais annuels connexes, les droits de licence relatifs à un indice (le cas échéant), les frais payables à Services de dépôt et de compensation CDS inc., les frais bancaires et les intérêts, les charges extraordinaires, les coûts liés à la préparation et à la communication des rapports à l'intention des porteurs de parts et les coûts liés à la prestation de services, les honoraires de l'agent chargé de la tenue des registres et de l'agent des transferts, les coûts associés au comité d'examen indépendant, l'impôt sur le résultat, les taxes de vente, les commissions et les frais de courtage, les retenues fiscales ainsi que les honoraires payables à des fournisseurs de services dans le cadre de questions de conformité réglementaire et de fiscalité dans les territoires étrangers.

Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer aux frais ou charges autrement payables par le FNB, ou en absorber une partie. La renonciation à ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire.

10. COMMISSIONS DE COURTAGE, RABAIS DE COURTAGE SUR TITRES GÉRÉS ET TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les commissions de courtage payées relativement à des transactions sur titres peuvent comprendre des montants payés aux parties liées du gestionnaire pour des services de courtage fournis au FNB.

Les services de recherche et d'utilisation de systèmes reçus en contrepartie des commissions générées auprès de certains courtiers sont généralement qualifiés de rabais de courtage sur titres gérés.

Les commissions de courtage payées aux courtiers relativement aux transactions sur les titres du portefeuille, les rabais de courtage sur titres gérés et les montants payés aux parties liées du gestionnaire, le cas échéant, pour les périodes closes les 30 juin 2025 et 2024, sont les suivants :

Période close le	Commissions de courtage payées	Rabais de courtage sur titres gérés	Montants payés à des parties liées
30 juin 2025	1 \$	néant \$	néant \$
30 juin 2024	13 \$	néant \$	néant \$

En plus des éléments présentés dans le tableau ci-dessus, les frais de gestion versés au gestionnaire dont il est question à la note 9 sont inscrits dans les transactions entre parties liées, puisque le gestionnaire est considéré comme étant une partie liée du FNB. La rémunération payée au comité d'examen indépendant est également inscrite dans les transactions avec des parties liées. Les frais de gestion et la rémunération payée au comité d'examen indépendant figurent aux états du résultat global. Les frais de gestion payables par le FNB au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 figurent aux états de la situation financière.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2025

Le FNB pourrait investir dans d'autres FNB gérés par le gestionnaire ou ses affiliés, conformément aux objectifs et stratégies de placement du FNB. Ces placements, le cas échéant, sont présentés au tableau des placements.

11. GARANTIES DÉTENUES PAR LES NÉGOCIANTS-COMMISSAIRES EN CONTRATS À TERME

Le FNB pourrait détenir des comptes auprès de négociants-commissaires en contrats à terme, afin que ces derniers procèdent à la négociation de contrats à terme. Le cas échéant, la négociation de contrats à terme comprend, sans pour autant s'y limiter, les contrats à terme sur titres à revenu fixe et sur devises à des fins de couverture. Les négociants-commissaires exigent le maintien de dépôts de couverture minimaux. Ces exigences sont satisfaites par la garantie donnée par le FNB et détenue par ces négociants-commissaires. Les garanties détenues par les négociants-commissaires sont prises en compte au poste « Dépôts de couverture » aux états de la situation financière. Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, les garanties détenues par les négociants-commissaires se détaillaient ainsi :

Au	Garanties détenues par les négociants-commissaires
30 juin 2025	1 681 \$
31 décembre 2024	1 661 \$

12. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »), le FNB est considéré comme une fiducie de fonds commun de placement et, par conséquent, n'est pas imposé sur la tranche du résultat fiscal versée ou allouée aux porteurs de parts. En outre, les remboursements d'impôt (fondés sur les rachats et les profits réalisés et latents de l'exercice) peuvent permettre la rétention de certains gains en capital nets dans le FNB sans engendrer d'impôts.

13. PERTES FISCALES REPORTÉES EN AVANT

Les pertes en capital aux fins de l'impôt peuvent être reportées en avant indéfiniment et appliquées en réduction des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Les pertes autres qu'en capital reportées en avant peuvent être appliquées en réduction du résultat fiscal au cours d'exercices ultérieurs. Les pertes autres qu'en capital réalisées pendant l'année d'imposition en cours peuvent être reportées en avant pendant 20 ans. Au 31 décembre 2024, le FNB disposait de pertes en capital ou de pertes autres qu'en capital, les pertes autres qu'en capital expirant comme suit :

Pertes en capital	Pertes autres qu'en capital	Année d'expiration des pertes autres qu'en capital
17 780 848 \$	–	–

14. COMPENSATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, le FNB peut conclure diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation aux états de la situation financière. Toutefois, dans certaines circonstances telles qu'une faillite ou une résiliation de contrats, les montants connexes peuvent être compensés. Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, le FNB n'avait pas d'instruments financiers admissibles à une compensation.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)
30 juin 2025**15. PARTICIPATION DANS DES FILIALES, DES ENTITÉS ASSOCIÉES ET DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES**

Le FNB pourrait investir dans d'autres FNB dans le cadre de ses stratégies de placement (le(s) « FNB détenu(s) »). En général, la nature et l'objectif de ces FNB détenus consistent à gérer les actifs pour le compte d'investisseurs tiers conformément à leurs objectifs de placement. Ces FNB sont financés par l'émission de parts aux investisseurs.

Pour déterminer si le FNB exerce un contrôle ou a une influence notable sur un FNB détenu, il évalue ses droits de vote, l'exposition à des rendements variables, et sa capacité d'utiliser ses droits de vote pour influencer sur le montant des rendements. Dans les cas où le FNB exerce un contrôle sur un FNB détenu, il est considéré comme une entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10, *États financiers consolidés* et il comptabilise par conséquent les placements qu'il contrôle à la juste valeur par le biais du résultat net. Le but principal du FNB est défini par ses objectifs de placement et celui-ci a recours à ses stratégies de placement telles qu'elles sont définies dans son prospectus pour atteindre ces objectifs. Le FNB mesure et évalue à la juste valeur la performance de tout FNB détenu.

Les FNB détenus sur lesquels le FNB exerce un contrôle ou a une influence notable sont classés comme filiales ou entités associées, respectivement. Tout autre FNB détenu est classé comme entité structurée non consolidée. Les FNB détenus peuvent être gérés par le gestionnaire, les membres de son groupe ou des gestionnaires tiers. Le FNB ne fournit pas un soutien financier à ses filiales ou entités structurées non consolidées et il n'a pas l'intention de fournir un tel soutien financier ou autre soutien que ce soit.

Les placements dans les FNB détenus sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes relatives aux cours futurs de ces FNB détenus. L'exposition maximale aux pertes découlant de participations dans des FNB détenus correspond au total de la juste valeur du placement dans ces FNB détenus à tout moment. La juste valeur des FNB détenus, le cas échéant, est présentée dans les placements dans les états de la situation financière et dans le tableau des placements. Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, le FNB n'avait pas d'exposition à des filiales, des entités associées ou des entités structurées non consolidées.

—
GLOBAL X INVESTMENTS CANADA INC.
55, AVENUE UNIVERSITY, BUREAU 800 |
TORONTO, ON M5J 2H7

—
1-866-641-5739 OU
416-933-5745
INFO@GLOBALX.CA

GLOBAL X
par Mirae Asset